

# Défense de la langue française

222, avenue de Versailles, 75016 PARIS

Téléphone : 01 42 65 08 87

Courriel : dlf78@club-internet.fr • Site : www.langue-francaise.org

N° 226

Octobre - novembre -décembre 2007

## DU PRÉSIDENT

2 La litote.

*Jean Dutourd, de l'Académie française*

39 Le saviez-vous ? *Jean-Pierre Colignon,  
Philippe Lasserre et Jean Tribouillard*

## LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

4 Une loi sur les langues en Suisse.

*Étienne Bourgnon*

8 Le français en Algérie. *Nacira Brahmi*

10 Les Lions avec nous. *Michel Woronoff*

11 Les brèves. *Françoise Merle*

## Humeur / humour

43 L'aire du taon. *Jean Brua*

44 L'actualité franglophone.

*Michel Mourlet*

45 Trissotin pédagogue. *François Thouvenin*

48 Gens de métier. *Bernard Leconte*

48 Précisions. *Claude Gruaz*

50 Abréviations « pas catholiques ».

*Denis Guisard*

51 L'académie... de la Carpette anglaise  
sonne la charge contre Lagarde !

*Marc Favre d'Échallens*

## LES LANGUES DE L'EUROPE

14 La diversité linguistique en Europe.

*Kurt Gawlitta*

## LE FRANÇAIS EN FRANCE

### Vocabulaire

19 L'Académie gardienne de la langue.

20 Mots en péril. *Jean Tribouillard*

21 Acceptions et mots nouveaux.

22 Les médicaments et leurs noms.

*Pierre Delaveau*

26 Laurier. *Bernie de Tours*

27 Du langage en astronomie et sciences  
de la Terre. *Jean-Claude Tafoureau*

28 Le mot le plus long. *Jacques Groleau*

30 Drôles de mots démonétisés. *Serge Lebel*

31 Initier. *Jacques Pépin*

32 La grippe. *Jacques Moulinier*

### Comprendre et agir

52 Concours de La Rapière d'or 2008

53 Mots de trois lettres. *Pierre Delaveau*

54 Les mots croisés de Melchior.

55 *Mille ans de langue française.*

*Anne-Marie Lathière*

## LE FRANÇAIS POUR UN LINGUISTE

58 Alain Bentolila.

### Style et grammaire

33 Ah ! ces doubles consonnes.

*Philippe Lasserre*

36 Remarques sur la locution (*être*) en plein.

*Danh Thành Do-Hurinville*

## NOUVELLES PUBLICATIONS

60 *Jacques Dhaussy, Corinne Mallarmé,  
Guillemette Mouren-Verret, Romain  
Vaissermann et Nicole Vallée*

## I à XVIII VIE DE L'ASSOCIATION

Photo de la couverture : Palais de l'Institut où siègent les cinq Académies  
et les studios de Canal Académie diffusé sur internet.

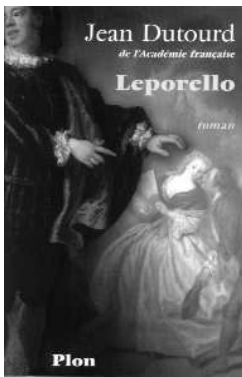
Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2007 - 4

Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0308 G 83143



## La litote

*Ce passage, extrait de Leporello<sup>1</sup>, récent roman de Jean Dutourd, se devait de figurer dans notre revue. Nous remercions notre président de nous avoir autorisés à le reproduire.*

Je crois que Dona Elvire en imposa à Don Giovanni tout le temps qu'elle fut sa maîtresse. Arriva inévitablement un jour où il s'aperçut qu'elle n'entendait pas la plaisanterie. Voici un trait curieux de mon patron. Ce qui le détacha plus que tout d'Elvire, c'est le respect, l'admiration, pour ne pas dire l'émerveillement qu'elle manifestait quand elle évoquait l'amour de Don Giovanni pour elle et d'elle pour lui : il voyait dans ces hymnes le comble du poncif. Tant qu'il eut de l'attirance pour elle, il passa sur cette faute de goût, ce qui ne l'empêchait pas de la remarquer et de dire avec son sourire mince que M<sup>lle</sup> Elvire « offensait Sainte Litote » du matin au soir. Qui était cette sainte-là qui ne figurait pas sur le calendrier ? Je m'enhardis à le demander à mon maître, ce qui rendit son sourire encore plus mince. La litote n'est pas une figure de vitrail mais une figure de rhétorique. Par elle on peut juger si une personne voit les choses telles qu'elles sont en se refusant à les entourer d'une pacotille d'idées grandioses. Lui, Giovanni, me confia-t-il, était la litote faite homme, ce qui revenait à dire qu'il avait une tournure de caractère à tout rapetisser, à rendre vaines et dérisoires ses pensées ou ses aspirations les plus légitimes. Je ne compris pas cela très clairement sur le moment mais je sais que Sainte Litote n'était peut-être pas aussi adorable que mon maître en était persuadé, qu'elle était peut-être un facteur de dessèchement de la pensée et des sentiments. La litote au premier abord est une marque de modestie et de bonne éducation ; mais à l'utiliser sans cesse on finit par être soi-même, si j'ose dire, une espèce de litote vivante, quelqu'un qui par esprit de système ne voit que ce qui est laid, manqué, exagéré, trompeur dans les actions humaines, y compris celles qui sont réellement louables.

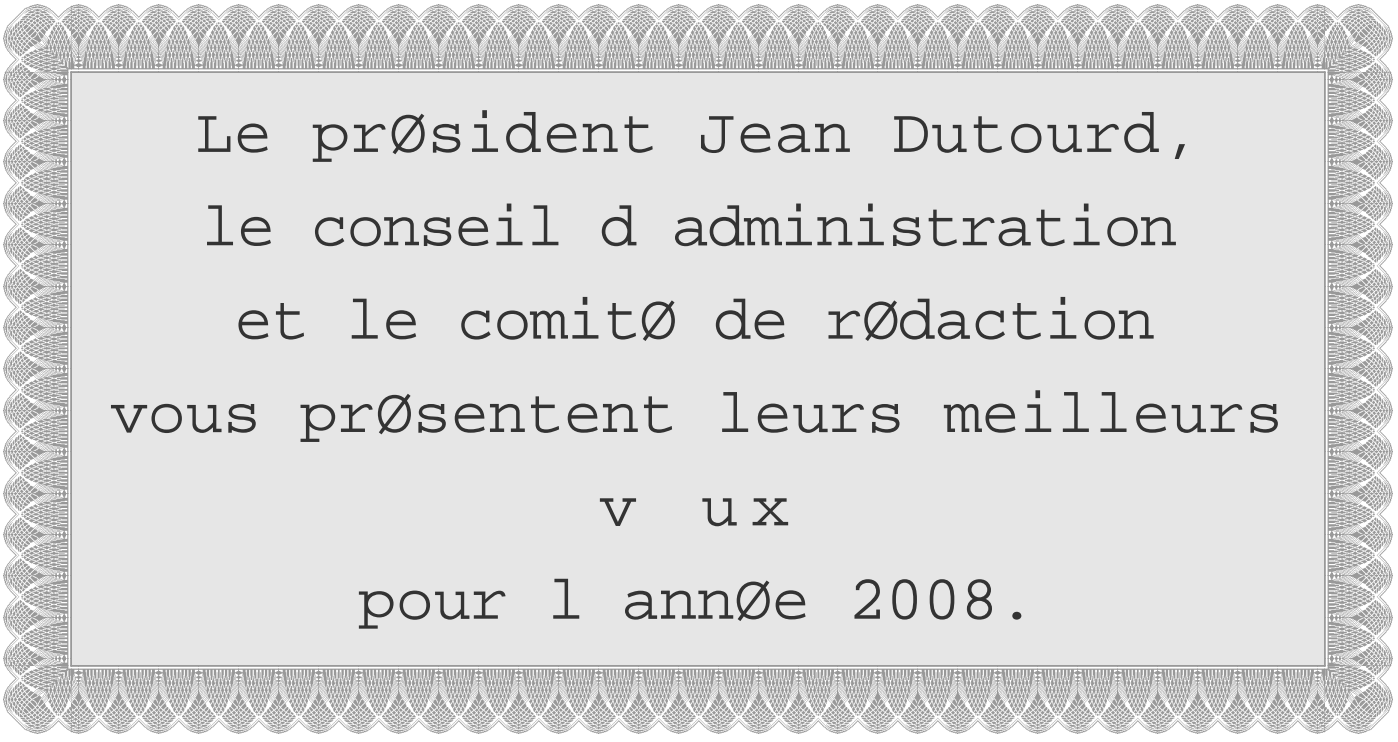
Parmi les choses qui éloignèrent mon maître de Dona Elvire, je compte en premier lieu l'impuissance de cette malheureuse à considérer les paroles, les gens, les événements, les sentiments, bref la vie entière jusque dans les détails les plus triviaux ou les plus douloureux sous un angle inattendu et par conséquent comique. Les Anglais ont un mot qui exprime cette tournure d'esprit : ils l'appellent « l'humour ». M. Giovanni, en bon anglophone qu'il était et qui ne trouvait à son goût que ce qui venait de l'autre côté de la Manche, pratiquait l'humour comme s'il l'avait hérité en naissant, moyennant quoi rien ne lui paraissait important. Toute situation, se terminât-elle par la mort de quelqu'un, pouvait être envisagée sous le soleil aigret de l'humour britannique et fournir une anecdote pour faire sourire.

**Jean DUTOURD**  
*de l'Académie française*

---

1. Plon, 2007 (p. 66).

NDLR : *La Grenade et le Suppositoire*, tel est le titre du nouvel ouvrage de notre président. Nous pourrions guetter sa publication au mois de février 2008, aux éditions Plon.



Le président Jean Dutourd,  
le conseil d administration  
et le comité de rédaction  
vous présentent leurs meilleurs  
v u x  
pour l année 2008.

## Une loi sur les langues en Suisse

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse a adopté le 5 octobre 2007 la loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques. Voici les éléments essentiels de cet acte législatif.

### I. Dispositions d'ordre général

La loi vise à renforcer le quadrilinguisme qui caractérise la Suisse, à consolider la cohésion nationale, à encourager le plurilinguisme individuel et institutionnel dans la pratique des langues nationales ainsi qu'à sauvegarder et à promouvoir le romanche et l'italien.

Il appartient à la Confédération, dans l'accomplissement de ses tâches, de respecter notamment les quatre principes suivants : elle doit accorder un traitement identique aux quatre langues nationales, garantir la liberté de la langue dans tous les domaines d'activité de l'État, tenir compte de la répartition traditionnelle des langues et encourager la compréhension entre les communautés linguistiques.

La personne qui s'adresse aux autorités fédérales peut le faire dans la langue officielle de son choix. Ces autorités, qui doivent répondre dans l'idiome utilisé par leur interlocuteur, s'efforceront d'user d'un « *langage adéquat, clair et compréhensible* » ;

elles tiendront compte de la formulation non sexiste.

Aux Chambres fédérales, les députés s'expriment dans une langue nationale tant au sein des commissions parlementaires que dans les délibérations du Conseil national (chambre du peuple) et du Conseil des États (chambre des cantons). Les messages, rapports, projets d'actes législatifs et propositions doivent, en règle générale, être disponibles en allemand, en français et en italien aussi bien pour les travaux des commissions que pour les débats des Conseils.

Les membres du Conseil fédéral (gouvernement), le chancelier de la Confédération et les employés de l'administration fédérale travaillent, au choix, en allemand, en français ou en italien. En principe, c'est aussi dans ces trois langues que sont publiés les actes législatifs de la Confédération et les autres textes devant faire l'objet d'une publication officielle. Les avis à la population sont rédigés dans la langue officielle locale ; le matériel

imprimé, les pages d'accueil des sites internet des autorités ainsi que les pièces d'identité personnelles sont libellés dans les quatre langues officielles.

Quant aux conventions internationales, la version authentique des accords bilatéraux dont la publication est obligatoire doit être disponible dans au moins une des langues officielles. On veillera aussi à établir dans au moins une de ces langues la version authentique des accords multilatéraux dont la publication est obligatoire.

## **II. Promotion de la compréhension et des échanges entre les communautés linguistiques**

### **a) Échanges scolaires**

La Confédération et les cantons encourageront les échanges d'élèves et d'enseignants à tous les niveaux scolaires. La Confédération peut accorder des aides financières aux cantons et aux organisations s'occupant de ces échanges.

### **b) Enseignement**

La Confédération et les cantons veilleront, dans le cadre de leurs attributions, à ce que la langue d'enseignement, notamment sa forme standard, soit l'objet d'une attention particulière à tous les niveaux de

l'enseignement (on pense ici aux nombreux dialectes alémaniques). L'une et les autres encourageront le plurilinguisme des enseignants et des apprenants. Ils s'engageront « *en faveur d'un enseignement des langues étrangères qui, au terme de la scolarité obligatoire, assure des compétences dans une deuxième langue nationale au moins, ainsi que dans une autre langue étrangère* » (en fait, il s'agit avant tout de l'anglais).

Ce dernier point a été très controversé. Le Conseil national, dans sa majorité, tenait pour la priorité accordée à une langue nationale, mais il s'est rallié, pour sauver la loi, à la position majoritaire du Conseil des États. Ainsi, la situation concernant l'enseignement de la première langue étrangère à l'école primaire demeure celle qui a été exposée dans l'article intitulé « Le régime des langues en Suisse », publié dans le numéro 223 de la revue *DLF*.

### **c) Autres mesures de promotion des langues**

La Confédération peut accorder des aides financières aux cantons pour créer un contexte propice à l'enseignement d'une deuxième ou d'une troisième langue nationale, encourager l'acquisition par les allophones de la langue nationale locale ou favoriser la connaissance par les allophones de leur langue première.

Il sera aussi possible à la Confédération et aux cantons de soutenir un centre de compétences scientifiques apte à coordonner et conduire la recherche appliquée dans les domaines liés aux langues et au plurilinguisme. Des aides pourront également être octroyées :

- a) aux agences de presse d'importance nationale, qui diffusent des informations sur les quatre régions linguistiques ;
- b) aux organisations et aux institutions à but non lucratif d'importance nationale qui, par leurs activités, encouragent la compréhension ou fournissent un travail de base en faveur du plurilinguisme ;
- c) aux collectivités locales qui soutiennent des projets en faveur de la compréhension entre les communautés linguistiques.

La Confédération pourra allouer des aides financières aux institutions à but non lucratif actives dans l'ensemble du pays pour les frais de traduction d'une langue nationale dans une autre. La Confédération doit encourager les compétences linguistiques de son personnel dans les langues nationales. Elle doit veiller à ce que les communautés linguistiques soient représentées équitablement dans les autorités fédérales et dans les commissions extraparlimentaires. Elle encouragera le plurilinguisme dans l'armée.

### **III. Soutien des cantons plurilingues**

La Confédération accordera des aides financières aux cantons plurilingues « *pour leur permettre d'exécuter leurs tâches particulières* ». Il s'agit des cantons de Berne, de Fribourg, des Grisons et du Valais. Par tâches particulières, on entend :

- a) la création des conditions et des moyens adéquats permettant aux autorités politiques, judiciaires et administratives d'effectuer leur travail plurilingue ;
- b) l'encouragement du plurilinguisme, à tous les niveaux d'enseignement, des enseignants et des apprenants dans les langues officielles du canton.

### **IV. Sauvegarde et promotion des langues et des cultures romanche et italienne**

Des aides financières seront aussi accordées par la Confédération aux cantons des Grisons et du Tessin afin qu'ils soutiennent :

- a) des mesures destinées à sauvegarder et à promouvoir les langues et les cultures romanche et italienne ;
- b) des organisations ou des institutions qui assument des tâches suprarégionales visant à sauvegarder et à promouvoir ces langues et cultures ;
- c) l'édition dans les régions concernées.

Au demeurant, la Confédération est habilitée à prendre des mesures en faveur de la presse romanche.

L'aide financière fédérale n'excédera cependant pas 75 % du coût total.

\* \* \*

L'on estime à quelque 17 millions de francs la mise en œuvre de ces dispositions légales.

Que faut-il penser de cette loi, qui corrobore sur nombre de points la pratique existante ? Compte tenu de la diversité linguistique et culturelle du pays, on ne peut que se réjouir de son adoption, même si la lutte contre l'emprise de l'anglo-américain laisse à désirer. Les cantons plurilingues et les minorités italienne et romanche y trouveront à tout le moins un soutien bienvenu.

**Étienne BOURGNON**  
*Cercle François-Seydoux*

**Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. (en capitales) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M<sup>me</sup> (en capitales) .....

.....

Adresse : .....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (en capitales) .....

.....

Adresse : .....

.....

# Le français en Algérie

**L**ors de mon séjour en France, au mois de juin, j'ai eu une conversation avec une Française qui m'a dit que le français en Algérie était mort.

Tout de suite, j'ai été choquée, surprise même. En même temps, comment dire cela d'une langue qui a existé, existe et pour l'éternité existera. En Algérie, cette langue est née en 1830 et depuis a emprunté le chemin de l'épanouissement.

Le français en Algérie, c'est un héritage ancien et lointain, qui date de plus d'un siècle et demi. Actuellement parler de l'abandon et de la mort de cette langue est injuste.

## Où vit le français en Algérie ?

Dans le langage quotidien, on trouve toujours l'emploi des mots suivants : *ça va, bien tranquille, auto, bus, camion, car normal, train, d'abord, journal, école, lycée, lampe.*

En cuisine, les mots utilisés sont : *carotte, betterave, banane, fromage, chou-fleur, farine, gâteaux, sardine, etc.*

À propos de l'utilisation du français dans le langage algérien, je n'ai cité que peu de mots, car les Algériens commencent souvent leurs phrases en arabe pour les finir en français.

Ces mots sont utilisés par toute la population algérienne, même la moins cultivée. Je précise qu'en Algérie, il n'y a pas eu d'abandon de la langue

française. La seule dégradation s'est produite pendant l'arabisation sur tout le territoire national. Avec cette vague, le français s'est évanoui un moment et il a même failli disparaître. Le secours et la réanimation sont arrivés à temps. Et cela en restant fidèle aux liens culturels. Rassurez-vous : le français, en Algérie, vit de nouveau.

## Comment le français a-t-il pu résister ?

– On sait qu'après l'indépendance de l'Algérie la première langue étrangère enseignée dans les écoles algériennes était la langue française. La francophonie en Algérie a créé des liens.

– La langue de Molière vit sur les autoroutes algériennes. Toutes les indications en arabe sont automatiquement répétées en français.

– Dans le commerce, les appellations, les désignations d'articles, les bons d'achat et les factures sont rédigés à 80 % en langue française.

Cette langue a pu résister aussi grâce aux célèbres noms français donnés aux rues algériennes pendant la colonisation, comme les rues Saint-Eugène, la Bastille, place Valero, Gambetta, Delmonte, Charlemagne... Et, bien qu'on les ait remplacés par ceux d'Algériens célèbres, les Algérois ne les connaissent que par leurs anciens noms.



## **Comment la francophonie a évolué en Algérie**

Le français vit toujours en Algérie. Il évolue et s'enrichit régulièrement. En effet, ces dernières années, j'ai remarqué que l'emploi de cette langue se maintient et même se développe.

Actuellement en Algérie, l'enseignement du français est programmé de bonne heure. Dès la deuxième année d'école primaire, les petits enfants de sept ans apprennent le français facilement et correctement.

## **Comment on a sauvé la francophonie en Algérie**

Sans doute, le côté culturel est en quelque sorte le facteur principal qui a soutenu et sauvé la francophonie en Algérie.

Dans les universités algériennes, les cours et les discours se font en langue française. Si la langue française vit toujours en Algérie, c'est largement grâce aux écoles toujours fidèles à cette langue. C'est aussi grâce aux centres culturels français (CCF) situés dans presque toutes les grandes villes. Les journaux algériens ont aussi un rôle important dans la sauvegarde de la francophonie. Ils sont en français à plus de 50 %.

La parabole également est et restera un moyen sûr de sauvegarder la langue.

Le français est l'une des langues à vocation mondiale. En Algérie, c'est un moyen de partage entre deux populations.

– Les Algériens et les Français ne sont unis ni par la religion, ni par la tradition, ni par les coutumes, mais par la langue qu'ils partagent à jamais.

– À propos de l'immigration, les Algériens préfèrent la France à d'autres pays parce qu'ils se sentent déjà français en partageant cette langue. À la vérité, l'Algérien n'est pas du tout dépaysé quand il arrive en France.

Personnellement, cette langue est pour moi un refuge dans lequel je m'exprime en vers pour écrire ma poésie.

Tout en rédigeant mes *Mémoires*, que j'écris assez souvent en français, je sens que le français est pour moi un moyen de détente à chaque moment de détresse.

Je parle l'espagnol, mais le français, je le sens battre avec le pouls de mon cœur, je le chéris comme un enfant et je l'utilise comme arme pour l'avenir. Je le parle couramment et j'en suis fière.

**Nacira BRAHMI**

À titre de promotion :  
chaque adhérent cité dans la revue  
reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

# Les Lions avec nous

*Certains qu'elle intéressera nos lecteurs, nous sommes heureux de leur signaler l'action de notre adhérent.*

En juillet 2008, nous fêterons à Strasbourg le cinquantième anniversaire des Centres internationaux francophones des Lions clubs de France, que je préside. En effet, créés en 1958, ces centres, entièrement financés par les Lions clubs, accueillent chaque année 150 jeunes gens, issus de tous les pays du monde et unis dans leur amour de la langue française. Ils sont choisis par les Alliances françaises, les lycées français et les départements de français des universités du monde entier. Pour ne citer que deux exemples, nous recevons chaque année un groupe d'étudiantes de Novossibirsk, dont le français est meilleur que celui de mes propres étudiants ; l'université française d'Égypte nous envoie aussi chaque année les lauréats de ses filières.

Ils sont accueillis pendant un mois en France et répartis entre cinq Centres, où ils bénéficient de visites sur des sites caractéristiques de notre pays, de conférences, selon le thème retenu pour chaque centre (environnement, patrimoine, action sociale, rencontres universitaires, culture). À la suite de leur stage, chacun de ces jeunes gens séjourne dans la famille d'un membre du Lions club et découvre ainsi la vie quotidienne d'une famille française. À leur retour, groupés dans une amicale qui compte maintenant des milliers de membres répartis sur tous les continents, ils communiquent grâce aux courriels et gardent ainsi le contact, entre eux et avec la France.

En juillet 2008, nous attendons à Strasbourg, lors de journées mondiales de la francophonie, un millier d'anciens stagiaires, afin de fêter avec eux cet anniversaire.

**Michel WORONOFF**

---

NDLR : Michel Woronoff est président honoraire de l'université de Franche-Comté et professeur émérite à la faculté des Lettres.

# LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● Le Parlement a ratifié le **protocole de Londres**. Nous avons donc perdu cette bataille, lourde de conséquences puisque la dispense de traduction revient à légaliser en France l'usage de l'anglais – et de l'allemand – pour les brevets.

Nos associations, les personnalités et les parlementaires engagés à nos côtés, ont réussi à retarder de sept ans cette échéance. Nous devons rendre un hommage particulier à l'APROBI\* et à son président, Alain Patry, pour l'énergie et le courage dont ils ont fait preuve afin de combattre ce traité qui fait peser une grave menace sur l'avenir de la langue française.

Les quelques économies que feront les multinationales ne sont rien au regard des dommages que subiront les entreprises françaises, petites ou grandes, auxquelles on opposera des textes écrits en anglais (ou en allemand). Ajoutons qu'une profession est sinistrée (et avec elle, 2 000 personnes), dans le silence assourdissant des médias.

## ● SUISSE :

– Invité à la Fête du peuple jurassien, le 8 septembre, à Delémont, M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, a déclaré – selon *Le Quotidien jurassien* – que le but de la francophonie était de faire aimer le français, mais il a rappelé aussi l'importance qu'il y a à maîtriser d'autres langues, notamment l'anglais. « *Ça n'a pas de sens, a-t-il ajouté, de partir en guerre contre l'anglais, nos enfants doivent l'apprendre. Il faut le parler, c'est évident.* » Et de rappeler la nécessaire complémentarité entre communautés de langues.

– Le 3<sup>e</sup> Festival du film français d'Helvétie a eu lieu à Bienne du 26 au 30 septembre. L'objectif est de franchir les frontières linguis-

tiques et d'offrir au public suisse alémanique une culture francophone. Le festival est financé par des mécènes, la ville de Bienne et le canton de Berne. Vingt-six films ont été projetés, dont *Roman de gare* de Claude Lelouch, présent à la manifestation. Cette année, 6 000 entrées ont été enregistrées contre 2 800 en 2005 et 3 800 en 2006.

● Pour inciter les fonctionnaires français et étrangers à promouvoir la langue française, un accord de coopération a été signé, le 2 octobre à Strasbourg, par le secrétaire général de l'OIF\*, M. Abdou Diouf, et le directeur de l'ENA\*, M. Bernard Boucault. « *Cet accord prévoit des opérations de formation et d'échanges sous forme de séminaires, de conférences, débats et stages animés par les intervenants de l'ENA.* » L'OIF dirigera et financera ces opérations. (*La Francophonie en brèves*, octobre 2007.)

● Le 11 octobre, la Sénégalaise Dyana Gaye a reçu le prix Communauté des télévisions francophones-Micheline Vaillancourt pour son court métrage *Deweneti*. Créé en 2004, ce prix récompense chaque année une œuvre télévisuelle francophone du Sud.

● Le 18 octobre, à Bruxelles, le Prix des cinq continents de la Francophonie 2007 a été décerné à Wilfried N'Sondé pour son premier roman : *Le Cœur des enfants léopards* (Actes Sud, 2007, 132 p., 15 €).

● Pour contribuer au transfert de compétences dans les pays en développement, l'Institut de la Francophonie numérique de l'OIF a organisé, du 22 au 26 octobre à Yaoundé, pour vingt-cinq stagiaires issus des pays francophones d'Afrique centrale, une formation aux plus récentes techniques de l'internet.

● Accessible en trois langues (anglais, espagnol et français), **Idées pour le développement** est un blogue international de réflexion sur le développement, créé en octobre 2007, à Washington, à l'occasion des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI\*. Lieu de débats et d'échanges pour les internautes, on y trouve sept spécialistes du développement : Kemal Dervis, administrateur du PNUD\*, Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF, Donald Kaberuka, président du Groupe de la Banque africaine de développement, Pascal Lamy, directeur général de l'OMC\*, Supachai Panitchpakdi, secrétaire général de la CNUCED\*, Jean-Michel Severino, directeur général de l'AFD\*, et Josette Sheeran, directrice exécutive du Programme alimentaire mondial.  
Adresse : [www.ideas4development.org](http://www.ideas4development.org)

● Créé pour « rendre hommage à une personne ou un groupe qui s'est illustré par sa contribution exceptionnelle à la vitalité de la langue française et de la culture d'expression française », le prix Impératif français a été décerné, le 11 novembre, à l'Acadienne Viola Léger, comédienne, metteur en scène et fondatrice d'une compagnie de théâtre, pour sa contribution aux arts de la scène.  
Site : [www.imperatif-francais.org/](http://www.imperatif-francais.org/)

### ● MADAGASCAR :

Installés par l'OIF dans la région de Bongolova, grâce à un financement de la principauté de Monaco, douze nouveaux Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) ont été inaugurés le 20 octobre. Le même jour était ouverte à Tananarive la nouvelle bibliothèque virtuelle de Madagascar, qui abrite le fonds patrimonial malgache numérisé en langue française.

● Dans les *Échos francophones des mers du Sud* (n° 39), l'Alliance Champlain signale les Rencontres francophones du Pacifique qui, en septembre, ont montré la vitalité de la francophonie australienne, constituée par près de 500 000 personnes venant des cinq continents.

● Le bureau régional Europe centrale et orientale de l'AUF\* est situé à Bucarest. Y sont rattachés les bureaux de Moldavie, Bulgarie, Géorgie et Albanie. Ils sont ouverts au public et offrent aux chercheurs, professeurs et étudiants des Universités la possibilité d'accéder aux programmes de l'AUF.  
Site : [www.europe-centrale-orientale.auf.org/](http://www.europe-centrale-orientale.auf.org/)

● Dans « Traduire sans trahir », article du *Monde des livres* (14 septembre 2007), Lila Azam Zanganeh annonce la publication des *40 plus belles pages de la littérature française* (Gallimard, 576 p., 35 €) et évoque les difficultés rencontrées par leurs traducteurs espagnols, italiens, anglais et allemands pour rendre justice à La Fontaine, Molière ou Proust.

### ● ÉTATS-UNIS :

Jérôme Garcin, dans *Le Nouvel Observateur* (4 octobre 2007) annonce que la Librairie de France, fondée en 1935 à New York, fermera ses portes en 2009, en raison de l'augmentation faramineuse des loyers. « *Même le New York Times, le 14 juillet, écrit-il, s'est ému de la disparition de cette "citadelle de la culture française"* ».

● Après avoir dirigé le Centre d'études françaises et francophones à Bâton-Rouge (États-Unis), M. Bernard Cerquiglini, ancien délégué général à la langue française et aux langues de France, a été élu recteur de l'AUF\*. Le 7 décembre, il a succédé à M<sup>me</sup> Michèle Gendreau-Massaloux.

# LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

## ● LIBYE :

Alors que l'enseignement de l'anglais avait été rétabli il y a 3 ans, la langue française pourra être de nouveau enseignée en Libye, dans le secondaire, plus de 20 ans après la suppression radicale de l'enseignement de toutes les langues étrangères.

## ● CHINE :

Les autorités de Pékin ont choisi le 1<sup>er</sup> octobre 2007, jour de la fête nationale chinoise, pour lancer une nouvelle chaîne de télévision diffusant en permanence en français (CCTV-F) et une autre en espagnol (CCTV-E).

Visibles en Chine uniquement dans les grands hôtels, ces chaînes seront diffusées en Europe, sur le continent américain et en Afrique, complétant le dispositif de Radio China International, qui diffuse en une multitude de langues sur toute la planète. (*Le Monde*, 28 septembre 2007.)

● Un accord formel vient d'être conclu entre l'OIF et le comité d'organisation des Jeux olympiques de Pékin, qui auront lieu du 8 au 24 août 2008 : convention pour la promotion du français aux JO. C'est Jean-Pierre Raffarin qui sera le « grand témoin de la Francophonie » pour ces Jeux.

● RFI a plus de 40 millions d'auditeurs : c'est la première radio en français et la troisième radio internationale la plus écoutée au monde. (*Nouvelles de Flandre*, n° 44, bulletin de l'APFF\*.)

● Le numéro 22 de la revue annuelle *Le français en Afrique* est paru et sera mis en ligne dans six mois sur le site de l'université de Nice Sophia Antipolis : [www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf](http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf)

● La 4<sup>e</sup> conférence des ministres francophones de la Justice se tiendra à Paris en février 2008.

● Du 14 au 24 mars 2008, la semaine de la langue française sera placée sous le signe de la rencontre. Il s'agira de tisser des liens entre les publics les plus divers qui trouvent, grâce au français, une occasion de faire connaissance. Les dix mots pour fêter la langue sont : apprivoiser, boussole, jubilatoire, palabre, passerelle, rhizome, s'attabler, tact, toi, visage.

● Le XII<sup>e</sup> Congrès mondial de la FIPF\* se tiendra à Québec, du 21 au 25 juillet 2008, et aura pour thème : « Faire vivre les identités francophones ».

**Françoise MERLE**

\* AFD : Agence française de développement

\* APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

\* APROBI : Association des professionnels de la traduction des brevets d'invention

\* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

\* CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

\* CTF : Communauté des télévisions francophones

\* FIPF : Fédération internationale des professeurs de français

\* FMI : Fonds monétaire international

\* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

\* OMC : Organisation mondiale du commerce

\* PNUD : Programme des Nations unies pour le Développement

\* UPF : Union internationale de la presse francophone.

## La diversité linguistique en Europe Comment se portent le français et l'allemand ?

*Nous publions ici des extraits de la conférence prononcée par notre ami allemand Kurt Gawlitta, le 28 juin, pour la délégation de Dinard-Rennes.*



**N**os compatriotes sont pleins de compassion lorsqu'ils apprennent que les Tibétains souffrent d'une interdiction totale par les Chinois de pratiquer leur langue. Et pourtant, quand vous vous promenez au centre des villes allemandes, vous vous croyez à Détroit ou à Chicago. Partout, des affiches publicitaires comme « *Be inspired* » (Siemens), « *Let's make things better* » (Philips) ou « *The story of Berlin* » (Exposition privée sur l'histoire de Berlin) ! Les Allemands semblent rester assez indifférents à la situation de leur langue. La langue maternelle est quelque chose de gratuit. Il y en a partout et en abondance – encore. En plus, l'homme de la rue n'a pas grande envie de s'en occuper parce qu'on lui a prouvé dès sa première enfance qu'il fait toujours des fautes, surtout d'orthographe.

Les subtilités de la langue n'intéressent, en effet, que les membres d'une mince couche sociale cultivée. Eux seuls dépassent le niveau de l'instinct et utilisent la langue d'une manière consciente et réfléchie. Conséquence directe pour le travail de nos associations ? Elles

devraient viser directement ces groupes et s'adresser à eux par leurs articles, leurs réunions, leurs discours, leurs résolutions.

Nous constatons, surtout en économie et dans toutes les sciences, que les Français, les Allemands, comme d'ailleurs les autres Européens non anglophones, ont commencé à éliminer leur langue nationale et à la remplacer par la langue du plus fort. Il ne s'agit plus maintenant d'un combat contre les mots, mais contre un remplacement des langues dans leur totalité.

La langue anglaise domine déjà largement les publications. Les revues allemandes en médecine adoptent des noms anglais et disparaissent ainsi dans le grand marécage de la science américanisée. Les archives numériques des publications scientifiques ne recueillent que des articles en anglais. Les chercheurs non anglophones s'exprimant en allemand ou en français craignent de ne pas être perçus par la communauté scientifique mondiale. Par conséquent, ils se soumettent au système américanisé. Les contribuables allemands

ou français auraient le droit de connaître les résultats de la recherche financée avec leur argent. Une traduction intégrale en langue scientifique nationale ou un résumé substantiel seraient au moins nécessaires.

L'économie mondialisée est l'autre point à discuter ! En France comme en Allemagne, le consommateur semble se trouver sous l'effet d'un intense lavage de cerveau. La publicité, les modes d'emploi, les appareils électroniques, les logiciels nous assaillent d'innombrables termes anglais ou américains non traduits. Les langues nationales semblent considérées comme des obstacles au libre échange, provoquant des coûts, telles les taxes douanières.

Que fait l'Union européenne pour les besoins de ses consommateurs ? En 2000, la Cour européenne a tranché un litige très explicite. La chaîne Casino France avait vendu des produits alimentaires sans étiquetage en français. La Cour, ignorant les normes explicites de la loi Toubon, a décidé qu'une langue facile à comprendre – vous devinez sans difficulté laquelle – ou de jolis pictogrammes suffisent à la sauvegarde des intérêts d'information des clients. On s'attend donc à un retour à l'âge des cavernes.

Les cadres des grandes entreprises mondialisées continuent dans cette voie. Vous vous souvenez peut-être de la décision de la cour de Versailles contre la société GEMS (General Electric Medical Systems) de mars 2006. L'entreprise avait contraint ses employés, sur le sol français, à se servir de la langue anglaise comme unique langue de

travail. Les employés ont défendu avec succès leur droit de parler français en France à la suite de l'engagement des syndicats et par un arrêt de la cour d'appel basé sur la législation française. Une telle décision favorable n'aurait pas été prise en Allemagne. À la fin des années 90, la compagnie aérienne Deutsche Lufthansa avait gagné un procès contre un ingénieur du service technique interne qui insistait sur le mot allemand *Flügel*, « ailes », au lieu du mot anglais *wings*. Selon le Conseil des prud'hommes à Francfort, l'employeur est pleinement compétent pour régler l'emploi des langues au sein de son entreprise. La priorité de la langue du pays n'existe pas pour la juridiction. Notre association VDS attend l'occasion d'un nouveau litige pour contrer cette argumentation juridique par de nouveaux motifs.

Ce litige dans le droit du travail nous démontre les différentes possibilités en France et en Allemagne pour se défendre contre les phénomènes divers de la mondialisation. En France, me semble-t-il, la conviction est encore forte que la langue française est un facteur essentiel de l'identité nationale. L'existence et la valeur de la nation ne sont pas contestées. Par contre, la nation allemande et sa langue ont été fondamentalement ébranlées par le nazisme et la Seconde Guerre mondiale. L'idée des soixante-huitards de remplacer la nation traditionnelle par une citoyenneté européenne, peut-être mondiale, s'est avérée irréalisable. On ne pouvait pas se débarrasser si facilement de la nationalité mal-aimée ! Les gouvernements allemands d'après-

guerre étaient, par la force des choses, obligés d'exercer une politique pratique en défendant les intérêts nationaux. La belle théorie humaniste de philosophes comme Adorno a laissé dans les esprits des traces qu'on retrouve maintenant chez les socialistes et les Verts.

Le désintéret quasi total pour tout ce qui ne se calcule pas, combiné avec un hédonisme individuel et un manque de convictions communes – un manque de civisme en particulier – sont les couleurs sombres d'un tableau devant lequel nos compatriotes ne se posent pas de questions au sujet de la santé de la langue allemande. Chaque bien, chaque poste de travail, chaque être humain est échangeable contre une certaine somme. Pourquoi donc s'accrocher à la vieille langue allemande ? L'américain est devenu la langue du monde moderne et de l'individu moderne, bref, de l'avenir. Quand l'économie préfère la langue du grand frère de l'autre côté de l'Atlantique, les gens obéissent et jouissent du sentiment agréable d'être du côté du plus fort !

Cependant, malgré ces réflexions sinistres, nous constatons en Allemagne, à notre grand étonnement, la renaissance d'un nouvel intérêt pour la langue. Le signe actuel en est un jeune journaliste de l'hebdomadaire prestigieux *Der Spiegel* qui avait publié des notes amusantes sur la grammaire, l'orthographe et le style. Il en a publié trois petits volumes avec un succès d'édition inimaginable. Depuis des mois, Bastian Sick, en tournée, remplit les salles, plusieurs fois dans la même ville. En tout, quinze mille personnes ont assisté à Berlin à son

programme composé d'un mélange de satire et de pédagogie. Le public, de tous âges, rit aux larmes, apprend la forme correcte en passant et ne s'ennuie pas une seconde. Un vrai magicien !

En contact avec DLF, j'ai vite compris que la France n'est pas non plus un paradis. Certes, notre association *Verein Deutsche Sprache* et ses 27 000 adhérents vous envient, à vous Français, votre très utile loi Toubon. Et pourtant, Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication, était prête à annihiler partiellement la loi Toubon par une simple circulaire. Un vrai tour de force juridique de vouloir abroger une loi par une circulaire ! M<sup>me</sup> Tasca a considéré comme admissible la description des produits de consommation dans une langue étrangère (lire : anglaise !), à condition qu'elle soit accompagnée de dessins explicatifs. Le Conseil d'État n'a pas approuvé la circulaire.

La poursuite judiciaire selon les règles prévues par la loi se heurte quelquefois au désintéret méprisant d'un juge local et la procédure est vite enterrée. Mais en général, la loi Toubon est, paraît-il, respectée par la société française. Cette loi est fondée sur la volonté de l'État de protéger l'individu contre les intérêts financiers des entreprises. Jusqu'à maintenant l'Union européenne n'assure pas la sauvegarde des besoins des consommateurs. Il semble que la libre circulation des marchandises soit la norme suprême du système.

En France comme en Allemagne, les défis de l'économie mondialisée sont à peu près identiques. La différence entre nos pays reste, à mon avis, celle-ci : la



grande majorité des Français partage l'opinion que la langue nationale est confiée à l'attention et à la surveillance des institutions de l'État démocratique. Par contre, le système allemand fédéral fournit une bonne excuse à son gouvernement pour ne pas s'occuper de la langue nationale. Quelle en est la raison ? La constitution attribue la compétence législative en matière d'enseignement public et de culture aux seize Länder (par exemple, la Hesse, la Bavière, le Brandebourg, etc.).

Notre association se bat actuellement pour un amendement de la Constitution, comme la France l'a déjà fait en 1992, par un passage complémentaire à l'article 2 : « *La langue de la République est le français* ». Le résultat de notre campagne est encore difficile à prévoir. Les adversaires des milieux économiques et politiques sont nombreux. Le président du parlement fédéral, Norbert Lammert, est un partisan fidèle et actif de la défense de l'allemand par la Constitution. Malheureusement, nous n'aurions pas de majorité au Bundestag pour une loi complète relative à l'usage de l'allemand comme votre loi de 1994. Contre toute réalité visible, on insiste encore sur l'évolution dite naturelle de la langue. Donc l'État n'aurait pas le droit d'intervenir. Tout de même, quelques députés courageux (Julia Klöckner et d'autres) du Bundestag ont pris une initiative inspirée par notre association en faveur de la protection du consommateur.

### **Les hauts cadres de l'économie tendent expressément à une américanisation de nos pays.**

---

La langue française est solidement soutenue par votre système des commissions de néologie, en fonction depuis plus de trente ans. Ces commissions travaillent avec le soutien administratif des divers ministères nationaux. Elles sont composées, d'une part, des experts de la matière concernée telle que la circulation aérienne, la technique nucléaire, le bâtiment, l'informatique et, d'autre part, des spécialistes de la langue. Les néologismes sont coordonnés par l'Académie française et publiés ensuite au *Journal officiel*. Ces listes ne font pas office de loi. Elles sont, sous l'aspect juridique, de simples propositions, dotées cependant d'une autorité officielle et diffusées sur tout le territoire national.

Comme en France, l'industrie et le commerce allemands ont pris, au sein de leurs fédérations, un accord général selon lequel les termes importés ne seront pas

traduits. Les hauts cadres de l'économie tendent expressément à une américanisation de nos pays. Les difficultés individuelles du citoyen n'engagent pas l'État ! Une réforme dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères – enseignement prématuré de l'anglais dans les écoles primaires et les jardins d'enfants – aidera le jeune citoyen à s'adapter. Ce ne serait donc qu'un problème transitoire, prétendent-ils. L'État allemand n'a pris aucune initiative de néologie. L'idéologie traditionnelle selon laquelle la langue se développe en toute liberté et sans aucune intervention

officielle prévaut encore. En toute liberté, une publicité agressive encourage la création de néologismes dès le premier moment lors de l'introduction d'un produit sur le marché ! Le public entend dès

le début « *Laptop* » et ne sera plus ouvert à s'habituer plus tard à une traduction allemande telle que « *Klapprechner* », « ordinateur pliable ».

En Allemagne, seule notre association VDS s'engage en faveur des néologismes. Un dictionnaire, paru sous forme de livre et présent sur notre site, traduit les anglicismes fréquents. Une autre initiative, « *Lebendiges Deutsch* », « L'allemand vivant », s'adresse une fois par mois au grand public avec deux termes anglais très répandus pris dans le langage quotidien tels que *stand by*, *call by call* ou *Pay TV*. On invite tout le monde à trouver une traduction adéquate. Dans les médias, l'écho est excellent. Un jury évalue les propositions et choisit la meilleure, qui sera ensuite publiée. Malgré cette mobilisation remarquable des citoyens,

**Tous les efforts en faveur  
de nos deux langues  
n'aboutiront au succès  
que si les élites  
des différents secteurs  
de la société partagent et  
soutiennent le combat  
de nos associations.**

---

ces néologismes nés d'une initiative quasiment privée manquent d'autorité pour être acceptés et utilisés par un très grand nombre de compatriotes. Nos efforts sont des coups d'épée dans l'eau.

Une chose est certaine : tous les efforts en faveur de nos deux langues n'aboutiront au succès que si les élites des différents secteurs de la société partagent et soutiennent le combat de nos associations. C'est, en effet, une condition préalable. Je ne veux pas dire que c'est déjà une condition suffisante. Constaterons-nous un jour un équilibre raisonnable entre l'emploi de l'anglais et de nos langues respectives ? À mon avis, nous ne devons pas perdre espoir depuis que nous avons été témoins d'un événement historique tout aussi impensable : la chute du Mur et l'effondrement du bloc soviétique ! Depuis j'ai rayé les mots *impossible* et *jamais* de mon vocabulaire politique.

**Kurt GAWLITTA**

Cadeau de bienvenue !  
À tout nouvel adhørent sera offert  
un abonnement d'un an,  
pour la personne de son choix.

# L'Académie gardienne de la langue

## Les emplois recommandés ou déconseillés\*

**PÉRIPÉTIE** (*tie* se prononce *cie*) n. f. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du grec *peripeteia*, « évènement imprévu », lui-même composé à l'aide de *peri*, « autour », et *piptein*, « tomber ».

**1.** Dans une œuvre théâtrale, l'évènement ultime qui provoque le dénouement. *Dans la Poétique, Aristote définit la péripétie comme une des deux formes amenant le dénouement, l'autre étant la reconnaissance. La révélation faite à Œdipe par Tirésias est la péripétie qui provoque le dénouement d'Œdipe roi.*

Dans une œuvre narrative, circonstance imprévue, fait inattendu qui modifie la situation du héros ; changement de fortune. *Une péripétie ingénieuse, touchante. Un roman riche en péripéties.*

**2.** Par ext. Évènement imprévu qui modifie le cours d'une action, change le déroulement des choses. *Malgré toutes ces péripéties, ils parvinrent à bon port. Ce terme est trop souvent employé à tort, par affaiblissement, pour désigner un incident mineur.*

**PÉRIPLÉ** n. m. XVII<sup>e</sup> siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *periplus*, du grec *periplous*, de même sens, lui-même composé de *peri*, « autour », et *plous*, « navigation ».

**1.** Chez les Anciens, voyage maritime d'exploration permettant de faire le tour d'une mer, d'un pays, d'un continent. *Un périple méditerranéen. Le périple de l'amiral carthaginois Hannon le long des côtes de l'Afrique.* Par méton. Récit retraçant un tel voyage. *L'historien grec Arrien nous a laissé un Périple du Pont-Euxin.*

**2.** Par ext. Voyage circulaire accompli par quelque moyen que ce soit. *Après leur long périple dans le Péloponnèse, ils rentrèrent à Athènes.*

**Périple est abusivement employé pour désigner tout voyage de longue durée.**

**PERSONNEL, -ELLE** adj. et n. XII<sup>e</sup> siècle, au sens de « qui se conjugue à toutes les personnes ». Emprunté du latin *personalis*, « relatif à la personne ».

**I. Adj. 1.** Qui concerne les personnes, la personne en général. *Les libertés personnelles. [...]*

Spécialt. DROIT. Se dit de ce qui concerne la personne et non les biens ou les choses (il s'oppose souvent dans ce sens à *réel*). [...]

**2. THÉOL.** Qui constitue une personne (par opposition à *impersonnel*). *Professer la croyance en un dieu personnel.*

**3.** Qui se rapporte à une personne en particulier, qui lui est propre ou la concerne en propre. *Fortune personnelle. Effets personnels. Des souvenirs personnels. Le mérite personnel. [...]*

**4. GRAMM.** Qui note la personne. *Mode personnel*, mode du verbe qui reçoit une flexion indiquant la personne grammaticale. *L'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif sont des modes personnels. [...]*

**II. N. m. 1.** Ensemble des personnes exerçant une même profession ou appartenant à un même corps. *Le personnel administratif enseignant, médical, militaire. Le personnel de l'État. [...]*

**2.** Ensemble des personnes travaillant dans une même entreprise, un même service. *Entrée réservée au personnel. Recruter le personnel d'une société. Une compression de personnel. [...]*

**Le nom *personnel* est un nom collectif qui désigne toujours un ensemble d'individus. Il n'est donc acceptable au pluriel que si l'on veut désigner plusieurs catégories distinctes d'individus, par exemple les personnels civil et militaire des armées.**

\* Extraits du fascicule PÉRIOSTE à PIÉCETTE (26 octobre 2007) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : [www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html](http://www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html)

# Mots en péril

**GALETAS** n. m. De *Galata*, nom d'une tour à Constantinople, qui a été étendu, au XIV<sup>e</sup> siècle, à la partie élevée des édifices.

1. Logement situé dans la partie haute d'une maison, sous les combles.

« *Il se retire au galetas de son palais.* » (La Bruyère.)

2. Tout logement misérable, sordide.

« *... une espèce de galetas, assez spacieux, meublé d'un matelas posé à terre, d'une table et de quelques chaises.* » (Hugo.)

**GALIMAFRÉE** n. f. D'origine inconnue : mets mal préparé, déplaisant.

« *Tronchin l'a condamné à ne manger que des légumes ; Monsieur, a dit le duc de Lorges, je ne peux digérer votre galimafrée.* » (Voltaire.)

**GARANÇE** n. f. Plante cultivée à cause de ses racines qui, desséchées et pulvérisées, fournissent une belle teinte rouge.

« *Il avait appris [...] que les os des jeunes animaux nourris avec de la garance se coloraient en rouge.* » (Condorcet.)

Adj. invariable : « *Draps garance, une veste garance, le rouge garance.* » (Littré.)

**GAUDIR** v. Du latin *gaudere*, « se réjouir ».

Archaïsme : montrer sa joie.

« *Il se remettait, au moindre propos, à sauter, à badiner, à gaudir et rire.* »

(Sainte-Beuve.)

**GAUDIR (SE)** v. réfl.

1. Se réjouir.

« *Après avoir admiré toutes les richesses de cet appartement, les belles femmes qui s'y gaudissaient et qui toutes avaient fait assaut de toilette entre elles...* » (Balzac.)

2. Se moquer de quelqu'un ou de quelque chose.

« *Il estoit aussi aise d'estre gaudy que de se gaudir des autres.* » (Amyot.)

**GAUDISSERTIE** n. f. Action de se gaudir ; mots plaisants.

« *Ils lui faisaient passer le temps à ivrogner et à dire mots de gaudisserie.* » (Amyot.)

« *Les gaudisseries retournent quelquefois sur les gaudisseurs.* » (Des Périers.)

**GÉLASIN, INE** Adj. Du grec *gelasinos*, « rieur ».

« *Terme qu'on ne trouve que dans ces deux expressions : dents gélasines, dents qui paraissent quand on rit ; fossettes gélasines, fossettes qui se forment sur la joue d'une personne qui rit.* » (Littré.)

**GOGAILLE** n. f. Repas joyeux, terme populaire.

« *Enfin, on danse, on fait gogaille.* » (Scarron.)

Jean TRIBOUILLARD

# Acceptions et mots nouveaux\*

Sur le site **FranceTerme** (<http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>), créé par la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France), vous pourrez retrouver ou découvrir tous les termes recommandés par la Commission générale de terminologie et de néologie, et publiés au fil des ans par le *Journal officiel*.

Outre le « Clin d’œil » humoristique sur le mot du mois, vous y trouverez de nombreuses informations – colloques, bases de données, liens vers d’autres ressources terminologiques, recommandations d’usage, etc.

Vous pourrez même participer à l’enrichissement de la langue française en déposant vos suggestions dans la « Boîte à idées » et en réclamant, par exemple, la traduction de tel ou tel mot.

**PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES** (pour *portfolio*) : Dossier individuel progressivement constitué de documents de nature variée, permettant à une personne d’attester des compétences qu’elle a acquises par la formation et l’expérience.

**REMÉDIATION** (pour *remedial work, remediation*) : Mise en œuvre des moyens permettant de résoudre des difficultés d’apprentissage repérées au cours d’une évaluation.

Note : La *remédiation* doit être distinguée du *rattrapage*, qui consiste en une remise à niveau des connaissances.

\* \* \* \* \*

**INVESTISSEUR PROVIDENTIEL** (pour *business angel*) : Investisseur privé qui apporte capital et savoir-faire à de jeunes entreprises innovantes sans rechercher de rendement immédiat, dans une perspective de succès à terme.

Note : On peut dire aussi **BON GÉNIE**.

**SURVALEUR** (pour *goodwill*) : Différence positive entre la valeur d’une entreprise sur le marché et la valeur comptable de son actif net, telle qu’elle ressort de son bilan au moment d’une acquisition ou d’une fusion.

Note : **1.** La notion de *survaleur* est utilisée notamment dans le cadre d’une offre publique d’achat (OPA), d’une offre publique d’échange (OPE) ou d’une fusion.

**2.** La survaleur est une partie de l’actif incorporel.

**3.** On rencontre aussi le terme **ÉCART D’ACQUISITION POSITIF**.

---

\* Extraits de « Vocabulaire de l’éducation » et de « Vocabulaire de l’économie et des finances », publiés au *Journal officiel*, respectivement le 16 juin 2007 et le 7 septembre 2007.

Signalons aussi : « Vocabulaire des transports » (10 juin) ; « Vocabulaire de l’économie et des finances » (12 juin) ; « Vocabulaire des télécommunications » (16 juin) ; « Vocabulaire du pétrole et du gaz » et « Vocabulaire du génie civil » (22 juillet) ; « Vocabulaire de l’agriculture » et « Vocabulaire du droit » (7 septembre) ; « Vocabulaire de la culture » (22 septembre).

# Les médicaments et leurs noms

C'EST un vaste monde bien difficile à présenter ici en détail. Contentons-nous de quelques grands traits.

Jadis, les officines pharmaceutiques étaient nimbées de mystère et baignaient dans une odeur particulière où des nez entraînés pouvaient



reconnaître l'éther éthylique, le salicylate de méthyle, l'eucalyptol, voire

l'iodoforme... À une époque semblant déjà ancienne qui s'est achevée en fait à la moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'usage était de désigner les médicaments, alors fort peu nombreux, par des noms de claire signification. Il s'agissait d'abord de noms traditionnels, retenus par la pharmacopée officielle et rappelant un auteur illustre, par exemple le *sirop pectoral de Desessarts* pour une excellente formule d'un médecin pédiatre, l'*onguent de la Mère Thècle*, l'*alcoolat de mélisse des Carmes* (ceux de la rue de Vaugirard à Paris qui connaîtront les horribles massacres de septembre 1792), le *baume Tranquille* imaginé au XVII<sup>e</sup> siècle par un moine en concurrence avec les apothicaires... L'*alcoolat de Fioraventi*, la *potion de Todd*, l'*élixir de Garrus*... ont longtemps marqué de leur parfum l'odorat des jeunes pharmaciens, des internes en particulier, ou réjouit leur palais, et les formules vénérables figuraient dans le *Codex*. Le « sel admirable de Glauber » était du sulfate de sodium dont le pharmacien alsacien Glauber avait constaté l'effet purgatif fort utile en certaines circonstances contraignantes. Rivière (1589-1655), un médecin de Montpellier, avait eu la bonne idée de prescrire une potion effervescente à effets antivomitifs qui garda longtemps sa mémoire. Quant au *laudanum de Sydenham*, médecin britannique du XVII<sup>e</sup> siècle, il resta

longtemps une excellente présentation pour bénéficier des propriétés analgésiques de l'opium. Tous ces produits étaient des préparations dites *galéniques* en souvenir des prescriptions du célèbre (*clarus* en latin) Galien du début de l'époque impériale à Rome. Plusieurs de ces formules remontaient à des époques très anciennes, d'autres étaient d'introduction plus récente. De savants ouvrages les transmettaient, bien avant que l'on eût l'idée d'un guide national à valeur réglementaire impérative : le *Codex*, dont le premier parut en latin dès 1818 et qui fut relayé par la *Pharmacopée française* dans ses éditions successives, elle-même remplacée maintenant par la *Pharmacopée européenne*.

Dans une deuxième catégorie devaient être rangés les médicaments devenus des spécialités pharmaceutiques enregistrées sous le nom d'une marque précise et couramment vendus dans les pharmacies de détail, des officines. Parmi les spécialités pharmaceutiques de l'époque, citons des « dépuratifs » dont le célèbre *Richelet*, les *Pilules orientales*, censées accroître en volume les appas des femmes à la façon d'irrésistibles odalisques, l'*Ouate thermogène* à base de piment, la *Quintonine* et l'*Urodonal* aux noms si bien choisis et clairs pour être compris de tous. La tradition qui consiste à dénommer les médicaments comme aussi les maladies par des éponymes a longtemps été respectée, mais, en particulier sous la pression anglo-saxonne, cette habitude a disparu. Adieu la

*Jouvence* de tel abbé, les *baumes* et les *emplâtres* de prescripteurs talentueux ! Au XIX<sup>e</sup> siècle avait commencé l'exploration de l'inventaire chimique des êtres vivants et l'on ne tarda pas à faire passer dans le domaine de la thérapeutique maint constituant naturel. Ce fut le cas des premiers alcaloïdes découverts, *quinine*, *morphine* et *codéine*, *strychnine*... substances dont le nom un peu mystérieux, la toxicité souvent redoutable et plusieurs propriétés pharmacologiques exploitables contribuèrent à assurer le prestige en pharmacie. De même des glucosides tels que la *digitaline* de la digitale connurent un succès considérable. Puis on se lança dans une chimie imitant les modèles naturels, par exemple la *cocaïne* servit de chef de file pour l'invention d'autres anesthésiques locaux dont nous sommes maintenant bénéficiaires (*xylocaïne* en particulier). Le monde animal fut pareillement exploré et *insuline* rappelle sa découverte dans les îlots de Langerhans du pancréas, *adrénaline* convient à une autre hormone, isolée celle-là de la médullo-surrénale, tandis que *cortisone* marque qu'elle est biosynthétisée dans la partie corticale de cette dernière glande située au-dessus du rein – d'où les noms de *surrénale* et *epinephrine* (nom anglais équivalent de l'adrénaline).

Or, en même temps que l'on mettait au point des principes actifs en plus grand nombre et à cibles de mieux en mieux précisées, se développait la pharmacotechnie ou pharmacie galénique, qui

sert à mieux utiliser les principes actifs et à leur assurer un meilleur rendement thérapeutique. Les noms des formes médicamenteuses mériteront d'être passés en revue ici. Restons dans le seul domaine des principes actifs d'origine naturelle et surtout de synthèse.

Une première façon de désigner les substances chimiques est d'utiliser le terme savant qui précise avec rigueur la formule, selon les règles internationales décidées en particulier par l'Union internationale de chimie pure et appliquée (IUPAC, en abrégé de l'anglais). Mais ce mode d'expression est si long et difficile à retenir que l'on cherche des synonymes courts. Dans de nombreux cas, les laboratoires inventeurs utilisent des termes numériques – est resté célèbre le 606 d'Ehrlich, l'un des premiers agents efficaces contre la syphilis. Mais cela ne suffit pas : on distingue la dénomination commune internationale (DCI) et les noms de marque que peuvent adopter plusieurs sociétés fabricantes. À cela s'ajoutent maintenant les noms de médicaments génériques, copies qui peuvent être lancées lorsque le brevet protégeant le laboratoire inventeur tombe dans le domaine public. Historiquement, les choses étaient assez faciles lorsque le vocabulaire était restreint et que les inventeurs parvenaient rapidement à trouver des termes satisfaisants.

L'histoire incertaine, mais probable, du *gardénal* mérite d'être rappelée. Observés au microscope, les cristaux d'un produit de la malonylurée

ressemblaient à des cordes de luth (*barbitos* en grec) et on lança *barbiturique* comme terme général d'une nouvelle série chimique. Le premier appelé fut le *Véronal*®, en l'honneur de Vérone. Un deuxième produit fut proposé pour lequel il fallut choisir un nom. On hésitait, quand le directeur s'écria : « *En tout cas, gardez "-nal !"* » Le mot *Gardénal*® naquit alors.

La présence d'un cycle dans une molécule incite à introduire ce mot dans un nom composé : *cyclopropane*, *cyclodextrine*, etc. *Tricyclique* souligne l'existence de trois cycles chez des médicaments antidépresseurs – et les *tétracyclines* sont des antibiotiques du vaste groupe des *cyclines*, sans aucune allusion à tout cycle physiologique ! À noter que selon un usage nouveau, pour simplifier la lecture sans référence à l'étymologie gréco-latine, les autorités internationales font écrire *ciclo*, d'où *ciclosporine* par exemple, et *cloro* au lieu de *chloro* ! De quoi attrister les défenseurs de la langue française et ses assises...

Afin de faciliter la mémorisation et peut-être donner un peu de fantaisie au cours des durs moments de travail, il est arrivé que l'on donnât dans les laboratoires de recherche des surnoms plaisants. Cela particulièrement vers les années 1950, au moment des grandes entreprises de découverte de nouveaux antibiotiques à partir de champignons et de bactéries. L'imagination fut largement mise à profit avec l'utilisation de noms de personnages célèbres réels ou fictifs.



Ainsi Gengis Khan et Mata Hari se retrouvèrent à côté de Mickey Mouse et le succès du film Zorba le Grec inspira *zorbamycine*, comme Melina Mercouri mena à *mercourimycine*. Le « Riffifi » de Jules Dassin inspira des spécialistes italiens pour nommer *rifamycine* un nouvel antibiotique, puissamment actif contre le bacille tuberculeux, isolé de la souche ME/83 (en liaison avec la Méditerranée). On eut aussi les *acides bohémiques* et *figaroïques*, l'*alcindomycine*, la *rudolfomycine*, la *rachelmycine*..., visiblement inspirées par l'Opéra. C'est à la fin d'un repas particulièrement joyeux au restaurant « La Crêpe flambée » que des auteurs enthousiastes lancèrent *flambamycine* pour le nouvel espoir de leur laboratoire !

Tout cela est conforme à notre élocution habituelle et les phonèmes choisis s'inscrivent dans nos habitudes de langage. De nos jours, les choses ont changé parce qu'il faut sans cesse innover et créer de nouvelles catégories générales, de nouveaux termes de détail. On fait donc appel aux services de logiciels spécialisés qui précisent les listes de mots déjà pris et suggèrent de nouveaux vocables. C'est ainsi que l'on voit sortir des termes tels que ceux convenant aux DCI des anticorps monoclonaux dotés du suffixe *-mab* (sans rapport, on s'en doute, avec la reine Mab de Shakespeare !). Ce sont

entre autres les *adalimumab*, *alemtuzumab*, *bevacizumab*, *infleximab*, *omalizumab*, *rituximab*, *trastuzumab*..., chacun doublé par des noms de marque à intérêt pratique pour la prescription. Le suffixe *-vir* est lié à une activité antivirale et le phonème *cox* est glissé dans le nom de tout inhibiteur de cyclo-oxygénase à action anti-inflammatoire – nombre de médicaments de grande consommation obéissent actuellement à ces règles.



La connaissance des médicaments nécessite donc une approche progressive et exacte de ce vocabulaire situé en fait sur plusieurs plans. C'est une charge accrue pour la mémorisation des médecins prescripteurs et pour la surveillance que doivent exercer les pharmaciens.

**Pierre DELAVEAU**



NDLR : Rappelons qu'en 2007 le professeur Delaveau a publié, aux Éditions Pharmathèmes : *Bestiaire végétal, ces animaux parmi les plantes*.

# Laurier

**L**'ORIGINE est le grec *laphne* via le latin *laurus* (*lor* en vieux français).

« Lafne » est une corruption, sur le versant anatolien, de l'attique *daphne*. Lucien rapporte que le nom de **Daphné** fut donné à la fille du fleuve Pénée, changée en laurier par sa mère Gaïa, la Terre, un jour que la nymphe était poursuivie par Apollon.



Le Bernin - Apollon et Daphné - © Scala 1998

Depuis cet avatar mythologique, le laurier devint plante sacrée et réservée à Apollon au point que ses feuilles servirent à couronner les généraux triomphants et autres vainqueurs (aux jeux, aux examens, etc.) d'où leur nom de **lauréat**.

En chimie, on nomme **laurique** un acide organique qui existe à l'état d'esters dans les baies (les *bacca* du baccalauréat) de lauriers.

Attention : si les feuilles de laurier-vrai, alias laurier d'Apollon ou laurier-sauce, servent de condiments en cuisine, celles du laurier-cerise ou du laurier-rose (*prunus*) sont toxiques à forte dose.

La racine se retrouve dans le moyen haut allemand *lorboun*, l'irlandais *laur* et le bulgare *lavr*. En français, une corruption ultérieure a fait dériver *rhododendron* de *lorandum*, *rodandrum*, *rorandrum*.

Philologiquement, la racine est méditerranéenne, mais non indo-européenne.

**Bernie de TOURS**

---

NDLR : Bernie vient de publier *Le Mauvais Tour de Babel. Pérégrinations ludiques au royaume des mots*. Préface de Jacqueline de Romilly, de l'Académie française (voir p. 61).

# Du langage en astronomie et sciences de la Terre

**N**ous voudrions corriger quelques erreurs d'interprétation d'expressions utilisées par tout le monde et surtout par les médias.

## Année-lumière

Bien souvent, on entend dire, par exemple : « La vie au XVIII<sup>e</sup> siècle est à des années-lumière de notre époque. » Cela implique une notion de temps, or **l'année-lumière n'est pas un temps mais une distance**. Celle que parcourt la lumière en une année. Elle vaut environ dix mille milliards de kilomètres. Distance vertigineuse qui exclut toute possibilité de voyage sidéral. Elle n'est dépassée que par le parsec, qui vaut trois fois plus.

## Les pléiades

Combien de fois entendons-nous : « Ce gala réunira une pléiade de vedettes » ?

Alors, elles seront sept !

En effet, c'est parfaitement défini :

- Ce sont les sept filles d'Atlas.
- Ce sont les sept poètes de la Renaissance, dont Ronsard et Du Bellay.
- Et surtout, c'est un groupe de sept étoiles principales, situé à la tête de la constellation du Taureau.

## Œil du cyclone

Lorsqu'un homme politique ou un artiste est en mauvaise posture, on entend dire : « Oh, il est dans l'œil du cyclone ! »

**Le cyclone** étant un phénomène tourbillonnaire, circulaire, **c'est comme une roue, l'axe tourne lentement**. Donc, dans le petit cercle de l'œil, tout est calme.

L'expression est totalement fausse.

## Secousses sismiques

Malgré des protestations répétées, on nous annonce encore au JT : « Hier, il y a eu des secousses sismiques au Japon. »

Non, c'est un pléonasme. Il faut dire **séisme** ou **secousses telluriques**.

## Météores

Le mot évoque tout de suite une météorite et plus populairement une étoile filante.

Cependant, la définition englobe plus de sujets : **tous les phénomènes qui se passent dans l'atmosphère** comme la foudre, l'arc-en-ciel, l'aurore boréale, le brouillard, etc.

**Jean-Claude TAFOUREAU**

# Le mot le plus long

« *Quel est le mot le plus long de la langue française ?* »

Fin octobre, à « Questions pour un champion », la réponse a fusé : « **anticonstitutionnellement** », l'animateur précisant seulement que, avec vingt-cinq lettres, c'est celui qui figure dans les dictionnaires courants.

Et en effet, on le trouve chez Larousse et Robert dès l'origine, mais sa particularité n'est précisée que dans le *Supplément du Grand Robert*, avec un commentaire sur lequel nous reviendrons. En revanche, elle n'a pas échappé au *Livre Guinness des records*.

Si le terme *constitution* est assez ancien, puisqu'il remonte à 1683, celui qui nous intéresse est plus tardif, ce qui paraît logique puisqu'il suppose un texte existant. En effet, Alain Rey le date de 1803, *i.e.* de la 4<sup>e</sup> Constitution de notre histoire, qui en compte effectivement quinze. Pourtant, Littré l'ignore et il n'apparaît, sans qualificatif, que dans l'édition en cours du *Dictionnaire* de l'Académie (la neuvième).

Si nous connaissons l'année précise de son apparition, il serait intéressant d'en connaître aussi la source. Mais sur ce point notre linguiste nous laisse sur notre faim : parmi toutes celles qu'il énumère dans l'année 1803 en annexe de ses dictionnaires, le moins invraisemblable serait de l'attribuer à Benjamin Constant, mais... dans son *Journal intime* ?

En revanche, le commentaire évoqué plus haut ainsi que la citation subséquente méritent toute notre attention. Le *Supplément* ajoute : « *Cet adverbe a la réputation d'être "le plus long mot de la langue française" (il est formé d'un nombre de morphèmes exceptionnellement grand [5] en français, mais on trouverait sans peine des noms de composés chimiques comportant un plus grand nombre de lettres).* » On a ici une illustration du concept de *morphème*, concept aussi rare que délicat puisque ce dictionnaire en compte cinq alors que l'encyclopédie en ligne *Wikipedia* n'en énumère que quatre.

Quant à la citation, elle est de Marcel Pagnol : dans *La Gloire de mon père*, il parle de sa passion des mots, encouragée par son père et son oncle, qui lui inculquèrent « ce monstre » qu'il s'ingénia à maîtriser. On imagine l'exploit pour le jeune Marcel, qui apprit à lire seul, mais on comprend mieux sa précocité quand on sait qu'il était assis au fond de la classe de son père.

Cette citation permet de juger d'autant plus sévère le commentaire réduit, dans le *Dictionnaire historique*, à une remarque laconique « *(réputation d'ailleurs relative et arbitraire)* ». Relative, c'est évident, car les noms des

composés chimiques sont en effet souvent très complexes, et si l'on songe aux inventions, l'« **hippocampéléphantocamélos** » auquel Cyrano compare « pédantesquement » son nez est pittoresque mais *ex aequo*, tandis que Le Savant Cosinus de Christophe invente, lui, l'**anémélectroreculpédalicoupe-ventombrosoparacloucycle**, qui comporte cinquante et une lettres ! Mais si l'on s'en tient, comme le jeu télévisé précité et comme Pagnol, aux dictionnaires courants en un volume, on n'en trouvera pas de plus long. Du moins en entrée, car, d'une part, si l'on considère les formes conjuguées, on peut être tenté d'atteindre vingt-six lettres avec *déconstitutionnaliser* au conditionnel, mais ce verbe ne figure que dans le *Grand Larousse*, d'autre part, les adjectifs numéraux peuvent être allongés *ad libitum* et, pour prendre un exemple simple, le nombre des kilomètres qui séparent en moyenne la Terre du Soleil (149 597 906) est un mot composé de soixante et une lettres. En tout cas, le titre de « mot le plus long » ne paraît pas « dépendre de la seule volonté, du libre choix ou du caprice » de la **kalepomentaneïnominéiologie** (art de donner des noms difficiles à mémoriser, en 27 lettres), c'est-à-dire être « arbitraire ». Ce commentaire n'est d'ailleurs pas repris dans le plus récent *Dictionnaire culturel*, qui s'en tient à la citation.



En revanche, ce que Pagnol ne pouvait apprendre au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est qu'*anticonstitutionnellement*, même si le Guinness, A. Rey et la Toile ne l'ont pas remarqué, a été détrôné par un mot... de chimie, de trente lettres (et même 33 sous son nom le plus correct) : en effet, DDT est le sigle de **dichlorodiphényltrichloréthane**, puissant insecticide appelé aussi *gésarol*. Vous me direz qu'il est interdit de l'utiliser, notamment en France, depuis 1972, en raison de sa toxicité et de sa persistance ? La chose, pas le mot !

**Jacques GROLEAU**

# Drôles de mots démonétisés

Il y a des lustres que certains mots ont perdu leur lustre. Ils sont lustrés ! Surtout l'argot, qui se démode en accéléré. Dans les années 20-30, on trouvait le mot *schlasse*, qui signifiait « ivre » (voir réplique d'Arletty à Michel Simon dans *Fric-Frac*). Le même mot signifie également « couteau ». Il sonne allemand mais *nib de nib* ! (rien du tout !). L'origine reste mystérieuse. De nos jours, on dira : *bourré*, *pinté*, *défoncé*. Mais, et c'est un fait constant, ces mots, eux aussi, sombreront dans l'oubli, feront *vioques*, à vitesse grand V (!). C'est pourquoi il est recommandé, surtout lorsqu'on écrit, d'employer une langue classique. Les mots *revolver* et *pistolet* vivent toujours et sont compris de tous. *Flingue*, *pétard*, *feu*, *calibre*, sont



vulgaires et datés, à l'usage de la pègre. Quant à « *pistoulache* », personne ne le connaît plus, même dans le Midi, d'où il semble être originaire. Pour le *nez*, on a beaucoup dit *tarin* qui désigne aussi un petit oiseau, genre passereau. Le comédien Yves Deniaud a tenté de lancer le mot « *tarbouif* », qui ne lui a pas survécu. *Quart de Brie*

est resté. Nous en reparlerons plus loin. Pour *alcool fort*, Zola dans *L'Assommoir*, employant l'argot de son temps, dit « **schnick** », ou « **casse-poitrine** ». Cet auteur fameux, d'abord journaliste, avait le défaut de nos contemporains de la presse : il employait les tournures à la mode. Ce modernisme est fallacieux. Certains romans d'Émile sont devenus insupportables parce que plus personne ne parle comme cela. C'est du style lâché.

Roger Martin du Gard dans *Les Thibault* : « *Nous aussi nous aurions pu **carrément** dire merde à la Russie. On voit bien aujourd'hui que les Allemands avaient **salement** manigancé leur coup ! Alors, tant pis pour **eusses**. On a beau être pour la paix, on n'est pas des **nouilles**, après tout !* »

Une phrase incompréhensible de Ravel à M<sup>me</sup> Casella : « *Je ne suis pas très gai. Quand je suis tout seul, parce que quand il y a du monde, personne ne me **dégotte** !* » Aujourd'hui, cela signifie encore « trouver, découvrir ». Peut-être voulait-il dire, à l'époque : **personne ne m'en remontre**.

L'immense Ravel mesurait 1 m 63, avait des pectoraux de moustique, était timide au point de ne pouvoir fréquenter intimement que des dames tarifées. Pour ce « milieu », le pauvre petit Maurice était un **cave**, un **miché**,

un **clille**, un **fromage** !  
D'autant plus « fromage »,  
que le compositeur, avec  
son sourire en coin et son  
nez en **quart de Brie**  
ressemblait à son pavillon  
« Le Belvédère » (tri-  
angulaire) de Montfort-  
L'Amaury...



Lorsqu'il allait dans les  
bois, marchant rapidement  
tout en formant dans sa tête une  
orchestration, il battait la mesure à

grands gestes, en  
marmonnant. Si bien que  
le garde forestier l'avait  
surnommé « **le fada** »<sup>1</sup>...  
Ce mot est resté, no-  
tamment, grâce aux films  
de Pagnol, toujours  
vaillant et significatif  
malgré l'âge. Comme  
quoi, si un mot est  
**costaud**, il subsiste.

**Serge LEBEL**

---

1. Je tiens ce témoignage du fils du garde forestier (1959).

## Initier

Le verbe *initier* fait l'objet, depuis quelques années, d'emplois gravement fautifs. Il est devenu courant de lire ou d'entendre : *L'assurance a initié les fonds de pension – Le maire de Paris a initié Paris-plage*. Ces barbarismes irritants sont dus à un rapprochement maladroit avec *initiative*, *initial* et avec le verbe anglais *to initiate*.

Initier signifie

- enseigner les premières notions d'une pratique, d'un art, d'une technique : initier à la peinture, au modélisme, au yoga... ;
- admettre par un rituel un adepte dans une société secrète, un culte ou un milieu très fermé ;
- par extension de ces deux sens, révéler des informations très confidentielles, connues d'un tout petit groupe de personnes.

Les mauvais emplois signalés ci-dessus doivent être remplacés par : *est à l'origine de, a pris l'initiative, a conçu, a lancé...*

**Jacques PÉPIN**

# La grippe

**A**vant d'être le nom de cette maladie infectieuse, épidémique et contagieuse dont on surveille la progression dans les poulaillers du monde entier, la grippe désignait une « fantaisie », un « caprice ». C'est bien en ces termes qu'elle était définie par l'Académie française en 1762 (4<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire*). À la même époque, dans le dictionnaire de Trévoux (1743), le mot *grippe* exprimait « une forte passion qui nous saisit ». Cette « passion qui saisit » était perçue comme la passion qui anime le chat lorsqu'il saisit une proie de ses griffes. Ne disait-on pas que « le chat grippe la souris au sortir du trou » ? D'ailleurs, les linguistes estiment que *grippe* est un emprunt au francique *grip*, altération de *grif*.

Rabelais, dans *Pantagruel*, comparait le premier président du Parlement de Paris à un gros chat prêt à griffer et le surnommait ironiquement « *Grippeminaud, l'archiduc des chats fourrés* ». La Fontaine, dans la fable *Le Chat et le Rat*, appelait le chat *grippe-fromage*, allongeant ainsi la liste des composés tels que *grippe-coquin*, « gendarme qui saisit le malandrin » ; *grippe-chair*, subalterne du précédent, « suppôt de police de fâcheuse renommée » ; *grippe-sou*, personnage qui jouait le rôle d'agent payeur auprès des rentiers contre la modeste contribution « d'un sou par livre », devenu par extension péjorative l'usurier, l'avare et, plus bas encore,

un de ces individus qui font de petits gains aux dépens des autres. On les appelait aussi *pincemailles*, la maille étant une monnaie de faible valeur, ou *fesse-Mathieu*, saint Mathieu étant le saint protecteur des usuriers.

Si le verbe *gripper* était employé pour dire « attraper promptement », aujourd'hui encore son dérivé *agripper* a gardé le sens de « saisir violemment » tandis que dans un emploi technique (*l'embrayage s'est grippé*), le participe *grippé* évoque le blocage d'un mécanisme dont les pièces sont saisies les unes aux autres par frottement excessif.

Le mot *grippe* était donc d'usage populaire. Parce qu'il exprimait le fait de saisir brusquement, il fut appliqué à cette maladie que les Diafoirus appelaient du nom savant de *catarrhe épidémique*, ce catarrhe qui « *saisissait une foule de gens* » (le mot est de Voltaire). Les pauvres gens ainsi saisis étaient... *grippés*. D'ailleurs, les médecins eux-mêmes abandonnèrent le terme imprécis de *catarrhe* qui, par son étymologie grecque (*katarrou*, « écoulement »), s'appliquait essentiellement au rhume de cerveau.

Finalement, la découverte du virus spécifique par Andrews, en 1933, donna à la grippe son identité scientifique actuelle.

**Jacques MOULINIER**  
*Délégation de Bordeaux*



# Ah ! ces doubles consonnes

C E SUJET revient de façon récurrente chaque fois que l'on veut montrer que l'orthographe française est difficile. À entendre certains détracteurs de notre langue, qui font souvent plus de mal que l'américanisme, on finirait par croire qu'un esprit malin a incorporé dans nos mots ces doubles consonnes dans le seul but d'ennuyer les écoliers et les étrangers. Il n'en est rien. Ces doubles consonnes ne doivent leur existence ni à une mode ni à l'usage, ni même à l'étymologie, mais à des règles rigoureuses, les règles de la phonétique, celles qui façonnent des langues, pourtant différentes, à partir d'un même vocabulaire d'origine. Si la phonétique n'existait pas, la plupart des langues européennes diraient encore *tabula* pour *table* et *cathedra* pour *chaise*. Un exemple frappant est celui du latin *episcopus*, « surveillant », qui devient *évêque* en français, *vescovo* en italien, *obispo* en espagnol, *Bischof* en allemand, *bishop* en anglais. Tout cela avec les mêmes règles de la phonétique, utilisées différemment d'un peuple à l'autre.

La présence des doubles consonnes n'est pas une fantaisie de la langue française mais une obligation liée aux règles de la phonétique qui est la propriété d'un peuple et non de grammairiens, qui sont obligés eux aussi de s'y soumettre. Elle ne peut être modifiée par des décrets, car elle est naturelle. En français, l'accent tonique est peu marqué, et se trouve

sur la dernière syllabe des mots. Par ailleurs, le français a rendu muets certains *e*, en particulier tous les *e* terminaux. Un mot comme *homme* terminé par un *e* muet va donc voir son accent tonique reporté sur l'avant-dernière syllabe, le *o*, qui pour garder sa sonorité ouverte doit être suivi de deux *m* pour se prononcer comme *rhum* et non comme *heaume*. En revanche, lorsque la voyelle qui suit le *m* est tonique, on n'a plus besoin d'un deuxième *m*, d'où le latin *homo*, *hominem*, et le français *homicide*, *hominidé*, *hominien*, ainsi que *bonhomie*, *prud'homal*.

Ce principe s'adresse bien sûr aux autres consonnes : *tutelle*, *vaisselle*, (il) *appelle*, mais *tutélaire*, *vaisselier*, (nous) *appelons* ; *consonne*, mais *consonance*, *consonantisme* ; *patronne*, mais *patronage*, *patronal*, et *patronner* à cause de la conjugaison : *je patronne*, *il patronne* (voir plus loin) ; *bonne* mais *boni*, *boniche*, *bonifier*, *boniment*. Cette prononciation d'une voyelle suivie d'une double consonne donne l'impression d'une légère aspiration. Si l'on doublait le *m* de *bonhomie* on aurait du mal, sans marquer un temps d'arrêt, à garder le *o* ouvert de [hom'] et en même temps à prononcer la syllabe suivante [mi] qui nécessite une fermeture. C'est pourquoi, lorsque l'on a imaginé au XIX<sup>e</sup> siècle, le néologisme *rhumerie*, on n'a pas doublé le *m* puisque le *e* n'est pas muet mais tonique.

Le verbe *donner* vient du latin *donare* ; le deuxième *n* n'est donc pas étymologique. Dans la conjugaison des verbes du premier groupe, certaines formes sont terminées par un *e* muet : *je donne, tu donnes, il donne, ils donnent* ; pour ouvrir le *o* dans ces formes, on a été obligé, phonétiquement et non malicieusement, de doubler le *n*. Ensuite, pour des raisons d'homogénéité, on a conservé le double *n* dans toute la conjugaison. En revanche, les mots comme *donation, donateur, donatrice, donataire*, tirés du latin *donatio, donator, donatrix*, n'ont qu'un *n* puisqu'il n'y a pas de *e* muet derrière lui. Quant à *donneur*, il s'agit d'un mot du moyen français formé directement sur le verbe *donner*. Remarquons que les verbes *prôner* et *trôner* n'ont jamais de double *n* puisqu'ils ont un *o* fermé par l'accent circonflexe.

Les Grecs et les Latins avaient déjà remarqué qu'il ne pouvait pas y avoir deux aspirations, même légères, consécutives. Les Français ont fait la même remarque. Les Grecs avaient trois consonnes aspirées que nous transcrivons en les faisant suivre d'un *h*. Ainsi le grec *thrix*, « cheveu », avec un *t* aspiré, devient *trikhos, trikha*, dans la déclinaison, avec un *t* non aspiré à cause du *k* aspiré. Le latin *mamma*, « mamelle », a donné le diminutif *mamilla*, qui a perdu un *m* à cause de l'aspiration reportée sur les deux *l*. C'est ce mot qui a donné *mamelle, mamillaire*, avec un *m* et deux *l* pour les mêmes raisons. En revanche, nous avons formé *mamelon, mamelu*, qui ont

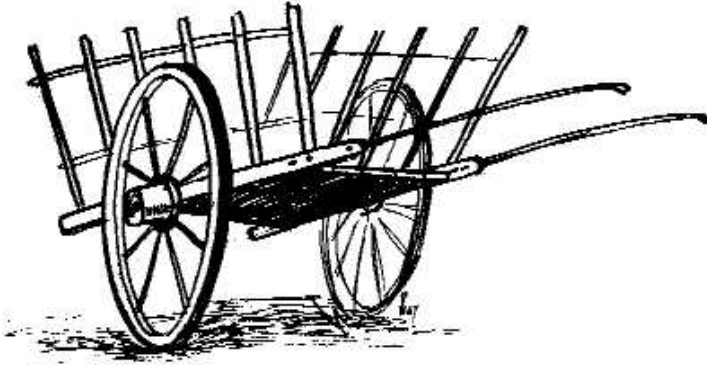
perdu leur deuxième *l*, la dernière voyelle étant devenue tonique. Quant aux mots savants *mammifère, mammite, mammographie, mammectomie, mammalogie*, etc., ils ont été formés directement sur le latin *mamma*, d'où les deux *m*. Dans ce domaine, qu'a fait le français ? Le mot *allitération* a été fait avec les mots latins *ad* et *littera*. Le doublement du *l*, dû à une assimilation du *d* de *ad*, a entraîné la disparition du deuxième *t* pour éviter deux aspirations consécutives. Mais *translittération* garde ses deux *t* puisque le mot n'a qu'un *l* et plus d'aspiration à ce niveau. Quant à *illettrisme*, il y a bien une aspiration sur les deux *l* mais les deux *t* n'entraînent pas d'aspiration puisqu'ils ne sont là que pour donner au *e* sans accent la valeur d'un *é* fermé.

Comme on peut le voir, et même si l'explication paraît difficile, la présence ou non d'une double consonne est parfaitement logique. Modifier ce système reviendrait à léser le peuple dans ses prérogatives de façonnier de la langue.

On peut encore envisager quelques autres exemples célèbres. Tous les mots de la famille de *char* ont deux *r* sauf *chariot* ; tout le monde sait cela et en rit. Ici se sont mélangées une mode étymologique et une règle phonétique, d'où l'apparente fantaisie de la chose. Tous les mots de cette famille proviennent du gaulois par l'intermédiaire du latin *carrus*. Quand la désinence, comme toutes les désinences, est tombée, le dernier *r* n'avait plus d'appui et a disparu, d'où le mot *char*

et les dérivés de l'ancien français *charet*, *charée*, *chariote*, etc.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le français classique, dans un souci de vérité étymologique, rétablit les deux *r* contenus dans *carrus* d'où *charrette*,



*charretée*, etc. Mais le français est soumis aux règles de la phonétique et le masculin de *chariote*, *chariot*, terminé par un *o* fermé, comme tous les *o* dans cette situation, ne peut admettre deux *r* devant lui, ce que le peuple de France, dans sa grande sagesse, a respecté. Les deux consonnes devant un *o* final fermé ne se rencontrent que lorsqu'elles font partie du radical, *ballot*, *garrot* (d'un animal), *pierrot*, ou lorsqu'il s'agit de deux *l* marquant une mouillure, *caillot*, *vieillot*.

La présence ou non d'une consonne géminée n'est pas toujours d'origine phonétique mais elle est toujours logique.

Notons, à ce sujet, que les mots formés en moyen français avec le préfixe *a-*, abrégé du latin *ad*, ne doublent pas la consonne initiale puisqu'il n'y a pas d'assimilation, alors que ceux qui viennent directement du latin ont une double consonne par assimilation du *d* à la consonne initiale. C'est ainsi qu'on trouve *agrafer*, *agrandir*, *agréer*, en face d'*agglomérer*, *aggraver* ;

*alourdir*, en face d'alléger ; *apercevoir*, *apaiser*, en face d'*approuver*, *appréhender*, etc.

*Combattant*, qui date du XV<sup>e</sup> siècle, représente le participe présent du verbe *combattre*, d'où la présence des deux *t*. *Combatif*, qui date du XIX<sup>e</sup> siècle, est formé sur le mot *combat* avec le suffixe *-if*, d'où son *t* unique.

La phonétique nous explique en outre certaines mutations consonantiques. Le *p* devient *f* dans les langues germaniques : *pedem*, « pied », devient *Fuss* en allemand, *foot* en anglais ; *pater*, « père », devient *Vater* (*v* prononcé *f*) et *father* ; il devient *v* en français : *ripa*, « rive » ; *lupa*, « louve » ; *cupa*, « cuve » ; mais *cuppa*, en latin populaire, nous a donné « coupe », car la présence du double *p* a empêché la mutation en *v*. Le *b* devient aussi *v* : *labia*, « lèvres » ; *libra*, « livre », etc.

Aujourd'hui, ajouter un *n* aux mots qui n'en ont qu'un ou retirer un *n* à ceux qui en ont deux serait un acte arbitraire, allant contre les règles de la phonétique pratiquées par un peuple, seul propriétaire légitime de la langue de son pays. Ce massacre de l'orthographe serait une folie du même genre que de vouloir écrire [cupe] à la place de *cuve* pour l'aligner sur *coupe*, [ripe] à la place de *rive* pour l'aligner sur *riputaire*, [lèbre] à la place de *lèvre* pour l'aligner sur *labial*, [loupe] à la place de *louve* pour l'aligner sur *loup*, *lupique*, *lupanar*. Il ne s'agirait pas d'une évolution mais d'une involution de la langue.

**Philippe LASSERRE**

# Remarques sur la locution (*être*) *en plein*

## L'adjectif *plein* et la locution adverbiale *en plein*

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, **plein**, du latin *plenus*, attesté au XI<sup>e</sup> siècle au sens de « complet, entier, abondant », a donné naissance à une série de locutions liées étroitement à la notion **quantitative**, et plus spécifiquement à la notion **intensive**. L'adjectif *plein* s'enrichit vers le XIII<sup>e</sup> siècle d'une double valeur **temporelle** et intensive : « *au milieu de, au plus fort de* ».

Les extraits littéraires suivants, empruntés au *Trésor de la langue française*, allant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, illustrent l'emploi d'*en plein* (synonyme d'*à plein*), fonctionnant comme un adverbe et signifiant selon le contexte « pleinement, entièrement, exactement, tout à fait » : « *Je dis les choses comme elles me viennent, sensées, tant mieux ; impertinentes, on n'y prend pas garde. J'use en plein de mon franc-parler.* » (Diderot, *Le Neveu de Rameau*, 1762.) « *La mystification est telle, que beaucoup d'hommes sérieux donnent dedans en plein.* » (Sand, *Correspondances*, 1848.) « *Aborder Mirabeau en plein serait une rude tâche, et il n'est pas de ceux qui se laissent prendre de biais et qu'on effleure.* » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 1851.) « *Ne l'ai-je pas gagné [un procès] l'autre jour tout*

*en plein ?* » (Augier, *Jeunesse*, 1858.) « *Tu as fini par me réveiller en plein. Tu es content ?* » (Giono, *Batailles dans la montagne*, 1937.) « *C'est en plein la femme pour réchauffer la paillasse d'un vieux.* » (Guèvremont, *Survenant*, 1945) (TLF, p. 558.)

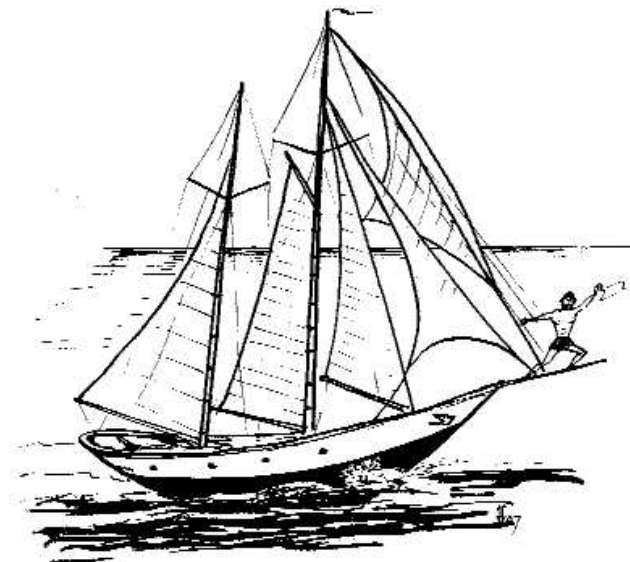
De nos jours, la locution *en plein* suivie d'un nom comme dans *en plein(e) (activité, boum, campagne, centre, ciel, désert, développement, essor, expansion, félicité, jeunesse, jour, lecture, midi, milieu, nature, nord, orage, répétition, rue, soleil, tempête, travail, ville, vol...)*, ou suivie d'une préposition et d'un nom dans *en plein sur l'immeuble, en plein sur la gare, en plein dans le mille*, ou d'un adverbe dans *en plein dedans, en plein dessus...*, est très fréquemment utilisée dans les médias, la littérature et la conversation.

L'examen des substantifs postposés à *plein* met en lumière le fait que cet adjectif ne les reçoit pas tous. Comment peut-on expliquer la compatibilité ou l'incompatibilité entre *plein* et les substantifs dans les exemples suivants : *en plein(e) activité (convalescence, essor, évolution, répétition, travail...)*, ou *en pleine arrivée (gentillesse, intelligence, marche, naissance...)* ? Pourquoi serait-il préférable de dire *en pleine crise (dépression, désarroi, doute...)*,

plutôt qu'*en pleine peur* (*chagrin, tristesse...*). Pourquoi la locution *en plein* peut-elle être suivie de *rue* comme dans *en pleine rue*, mais difficilement de *route* ou *autoroute* ? L'examen de plusieurs exemples me conduit à distinguer trois classes de noms susceptibles de se combiner avec *en plein* : les noms d'action ou d'état, les noms temporels et les noms d'espace.

### **En plein avec les noms d'action**

Les noms d'action (*consultation, répétition, spectacle, traversée...*), pourvus d'une certaine durée limitée, sont compatibles avec *en plein*, comme dans *Le médecin est en pleine consultation. Le musicien est en pleine répétition. L'accident s'est produit en plein spectacle. Paul est en pleine traversée de l'Atlantique.* La dernière



phrase signifie que Paul est au beau milieu de l'océan, loin de toutes côtes. Des substantifs comme *arrivée, découverte, naissance...*, qui sont ponctuels en ce sens qu'ils désignent le stade ultime d'un processus, *arrivée*

indiquant le moment où le locuteur a dépassé le seuil d'entrée, *découverte* montrant le résultat final d'une recherche, *naissance* traduisant l'aboutissement d'une gestation, ne sont pas compatibles en théorie avec *en plein*, qui exige que le complément nominal indique une durée certaine mais limitée. Toutefois, cette combinaison est possible dans : *On est en pleine arrivée de l'épidémie de grippe aviaire.* En effet, l'arrivée de cette épidémie se fait progressivement, des pays de l'Est vers la France, l'Angleterre...

### **En plein avec les noms d'état**

Compte tenu de la valeur intensive de *plein*, la locution *en plein* est compatible avec les noms qui expriment le degré extrême d'un état ou des situations paroxystiques, comme en témoignent les exemples suivants : *Paul est en plein(e) béatitude (crise, dépression, désarroi, félicité, liesse...).*

### **En plein et les noms temporels**

Les noms suivants, représentant les saisons (*hiver, été...*), les mois (*janvier, février...*), *le jour, la nuit, le midi, l'après-midi...*, sont compatibles avec *en plein*. *On est en plein hiver* signifie qu'on est au cœur de l'hiver, au moment le plus froid de l'année, et qu'on est bien loin de l'automne et du printemps. *On est en plein mois de janvier* signifie qu'on est loin du mois de décembre et du mois de février. Comme pour les noms d'action ou

d'état, on pourrait remplacer *en plein* par *au milieu de*.

### **En plein et les noms d'espace**

Le fait qu'on puisse dire *Le spectacle est en pleine rue* et difficilement *en pleine route* ou *en pleine autoroute* conduit à avancer l'hypothèse suivante : le nom *rue*, compatible avec la préposition *dans* (*dans la rue*) accepte donc *en plein*. Quant aux noms *route* et *autoroute*, compatibles avec *sur* (*sur la route*, *sur l'autoroute*), ils ne se combinent pas avec *en plein*.

*Paul est en pleine mer*, *Paul est en plein désert*, *Paul est en pleine nature*



signifient respectivement que celui-ci est loin de la terre ferme, qu'il a perdu tout contact avec ses semblables, et qu'il est loin de la vie citadine.

Précisons que des noms d'espace comme *rue*, *mer*, *désert*, *nature*... désignent des espaces ouverts, à la différence des espaces fermés suivants : *avion*, *bateau*, *voiture*, *immeuble*, *salle*, *maison*..., qui ne sont pas compatibles

avec *en plein*. Cependant, des phrases comme *La grue est tombée en plein sur l'immeuble*. *La foudre a frappé en plein sur l'avion* prouvent que l'emploi d'*en plein* devant un complément nominal, précédé d'une préposition, notamment *sur*, est fréquent.

Selon les dictionnaires consultés, les expressions *en plein milieu* et *en plein air*, répondant à *au beau milieu*, et à *la belle étoile*, laissent penser que les adjectifs *plein* et *beau* ont un sens quasi équivalent dans ce contexte.

Notons que *Paul est en plein travail*, *ne le dérange pas !* est plus fort sémantiquement que *Paul est en train de travailler*, *ne le dérange pas !* (voir mon article sur *en train de* dans *DLF* n° 219, p. 26-29).

Au terme de cet article, je formulerais une remarque : l'étude d'*en plein* et de ses compléments nominaux montre que cette locution n'est pas compatible avec tous les substantifs, et qu'elle exige que les noms, qui lui sont postposés, soient porteurs d'une durée certaine mais limitée. Ayant constaté qu'il existait de nombreux substantifs qui ne sont guère compatibles avec *en plein*, je me propose de consacrer une autre étude à cette question.

**Danh Thành DO-HURINVILLE**

## QUELQUES EXPRESSIONS...

### à propos de l'œuf

**C'est comme l'œuf de (Christophe) Colomb, il fallait y penser !**

Se dit d'une réalisation qui paraît simple, à condition d'en avoir eu l'idée. À ses détracteurs, prétendant que rien n'était plus facile que de découvrir l'Amérique, Colomb aurait proposé de faire tenir un œuf sur sa pointe. Il aurait été le seul à y parvenir en frappant légèrement la coquille à l'un des bouts avant de le poser.

« *L'œuf de Christophe Colomb, ma bonne dame ! Il suffisait de frapper sur la pointe pour qu'il tienne debout. Seulement voilà, il fallait y penser.* » (Anouilh.)

### **Plein comme un œuf**

1. Complètement plein.

« *Mon caveau de famille, hélas ! n'est pas tout neuf, Vulgairement parlant, il est plein comme un œuf.* » (Brassens.)

2. Parfois saoul, repu, la rotondité symbolisant la réplétion.

« *Enfin, plein comme un œuf, il vint finir la nuit chez Ravanel...* » (Giono.)

### **Mettre tous ses œufs dans le même panier**

Engager toutes ses ressources dans la même affaire, au risque de tout perdre.

« *Un vieux proverbe a dit que l'homme sage  
Dans un panier ne met pas tous ses œufs ;  
Moi, dans un seul, par hymen hasardeux,  
J'ai mis les miens, en dépit de l'adage.* » (Lebrun.)

### **Tondre un œuf**

Être d'une avarice sordide, chercher à tirer profit des moindres choses.

« *Il trouverait à tondre sur un œuf.* » (Marot.)

### **Tuer dans l'œuf (écraser, étouffer)**

Détruire dans le principe, avant la naissance, l'apparition de quelque chose.

« *J'écraserais dans l'œuf ton aigle impériale.* » (Hugo.)

### **Marcher sur des œufs**

Avoir une démarche embarrassée et, figurément, « *se conduire avec une circonspection extrême dans une circonstance délicate* » (Furetière).

« *D'abord Philippe marchait sur des œufs, mal à l'aise de se trouver pour la première fois dans cet appartement...* » (Aragon.)

Jean TRIBOUILLARD

## **L'orthotypographie :**

Dans ma quelque vingt-cinquième dictée de l'année 2007, j'ai proposé à Liré, le samedi 27 octobre, un texte intitulé « Un cordon-bleu aux cheveux rouges », en respectant le thème souhaité par les Amis du Petit Lyré (avec un y !) et les organisateurs des Lyriades de la langue française... À savoir : la cuisine, cet « art des mets », dans le contexte de la Semaine du goût.

Il y était donc question des plats concoctés, servis, par un maître(-)queux qui était aussi un échanson (« on connaît l'échanson » !) amateur de *beaujolais* (*b* minuscule pour ce nom commun de vin produit en *Beaujolais*). Les deux mots en italique font ressortir **une des règles essentielles de la langue : bien distinguer les noms propres des noms communs, et réciproquement**. Donc, la nécessité d'appliquer les règles d'une des composantes de l'orthographe : l'orthotypographie... Règles que nous présenterons au fil de chroniques dans *DLF*, en commençant, naturellement, par les généralités.

L'action de la dictée se situant vers 1680, le roi Louis XIV était censé passer dans la région avant de se rendre dans les *Pyrénées atlantiques*, c'est-à-dire dans la partie dite « atlantique » de la chaîne des Pyrénées. Les départements n'ayant été créés que sous la Révolution, les *Pyrénées-Atlantiques* (d'abord : *Basses-Pyrénées*) n'existaient pas encore ! Seule pouvait alors être licite et logique la graphie se référant à une notion purement géographique, et non une orthographe appliquée plus tard à une entité administrative...

Le piège a néanmoins fonctionné à merveille, car cette **différence de graphie entre les notions géographiques et les notions politico-administratives** est souvent méconnue. Pourtant, cette différence est récurrente, et doit absolument être maîtrisée : les graphies correspondant aux notions d'entités administratives et politiques comportent quasiment tout le temps, en français, plus de majuscules et des traits d'union.

Quelques exemples devraient suffire à ancrer dans les cerveaux cette constante orthographique (qui, bien sûr, comprend des exceptions !) :



## une nécessité pleine de finesse

● On écrit *basse Normandie* et *haute Normandie* lorsque c'est la notion géographique qu'il faut exprimer. En revanche, le trait d'union et les majuscules sont obligatoires dans *Basse-Normandie* et *Haute-Normandie*, considérées en tant que noms de régions administratives, d'entités politiques.

● Par *bas Rhin*, avec *b* minuscule et sans trait d'union, on désigne le cours inférieur du Rhin, sa partie hollandaise ; par *Bas-Rhin*, avec majuscules et trait d'union, le département français ayant pour chef-lieu Strasbourg.

● Le terme géographique *puy* (montagne volcanique) ne prend pas de majuscule quand il n'est pas intégré à un nom d'entité administrative : *le puy de Sancy*, *le puy de Dôme*... Mais le nom propre composé *Puy-de-Dôme*, qui est celui d'un département, prend deux traits d'union et la majuscule à *Puy*.

● Le mot générique *cap* s'écrit avec une minuscule : *le cap Horn*, *le cap Bon*, *le cap Ferret*, *le cap Vert*..., mais prend la majuscule seulement quand il entre dans une entité administrative (ville, territoire, pays...) : *le Cap-Bon*, *le Cap-Ferret*, *l'archipel-État du Cap-Vert*...

La différence à respecter entre une notion géographique et une notion administrative peut ne porter, parfois, que sur la minuscule ou la majuscule à un article : *le Mont-Saint-Michel* (îlot rocheux) / *Le Mont-Saint-Michel* (commune installée sur l'îlot).

Respecter un code des majuscules et des minuscules est une obligation, tout simplement parce que cette distinction est une affaire de sens. De bon sens.



**Jean-Pierre COLIGNON**

NDLR : *Aille ail aïe... ma langue est malade ! 80 jeux pour tester vos connaissances en orthographe* (L'Archipel, dessins de Jacques Thomas, 240 p., 17,95 €) est l'un des ouvrages publiés par Jean-Pierre Colignon en 2007.

## LES FIGURES DE STYLE

**Figures de pensée** : après *adynaton*, *allusion* et *anacénoxe* (DLF, n° 213), *allégorie* (n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (n° 216), *apagogie*, *astéisme*, *atténuation* (n° 217) *autocatégorème*, *auxèse*, *dépréciation* (n° 218), *circonlocution* et *diasyrme* (n° 219), *dubitation*, *enthymème* et *épanorthose* (n° 220), *épiphonème*, *épiphrase*, *euphémisme* (n° 221), *gradation*, *hyperbole* et *hypotypose* (n° 222), *imprécation*, *litote* et *métaphore* (n° 223), *noème*, *aphorisme* et *apophtegme* (n° 224), *métastase*, *paradoxisme* (n° 225).

**PARALIPSE** n. f., du grec *paraleipsis*, « action d'omettre, de passer sous silence ». Synonyme de **PRÉTÉRITION**, du latin *praeteritio*, « action de passer devant ou de ne pas porter sur un testament ». Synonyme encore de **PRÉTERMISSION**, du latin *praetermissio*, « action d'omettre ».

Cette figure, très employée par les orateurs, consiste à dire quelque chose tout en déclarant qu'on se gardera bien de le dire.

*Je ne vous ferai pas l'injure de vous rappeler les faits.*

*M. Dupont, pour ne pas le nommer, a menti.*

*Inutile de vous dire que j'ai refusé.*

Les jeunes, dans leur style, emploient aussi cette figure :

*C'était génial, j'te dis pas.*

**PARAPHRASE**, n. f., du grec *paraphrasis*, « à côté du sens ». Dans cette figure, une information unique est reprise et complétée par des informations secondaires, mais rappelant l'information primitive.

*Le poète a dit* : « *Objets inanimés avez-vous donc une âme...* » (Lamartine). Je me demande si la forêt a une âme, si la maison a une âme.

Le mot a souvent un sens péjoratif : les discours politiques sont souvent de longues et ennuyeuses paraphrases.

Aujourd'hui, la linguistique lui a donné un sens nouveau, celui de l'énoncé d'une proposition sous une forme en général plus longue, sans altération de son contenu.

Le passif pour l'actif : *la souris a été mangée par le chat* ; pour : le chat a mangé la souris.

La définition pour un mot : *meuble formé d'un plateau posé sur un ou plusieurs pieds* ; pour : une table.



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Briat

## BILINGUISME

Le 2<sup>e</sup> ligne de rugby Sébastien Chabal a les cheveux dans le dos, mais pas la langue dans la poche. À un journaliste qui l'interrogeait en anglais, il a répliqué sèchement : *We are in France. Speak French!* On ne saurait mieux plaquer les intrusions du tout anglais dans notre moitié de terrain. Cette roquette répartie montre qu'on peut être bilingue (Chabal joue dans un club anglais) sans se sentir engagé par un bilinguisme de principe. Certaines déclarations de Xavier Darcos sur le sujet ont inquiété. Le ministre de l'Éducation s'est efforcé de rassurer, depuis. Mais on a le droit de rester méfiant.



# L'ACTUALITÉ FRANGLOPHONE

## Storyboard

UNE JEUNE CINÉASTE de mes amies m'envoie le lien électronique de son nouveau Journal en ligne. Je m'y rends : très bien mis en page, vivant, jeune, avec jolies photos à l'appui. Hélas ! Je tombe nez à nez avec un de ces mots dont sont si friands les gens du cinéma français d'aujourd'hui, depuis qu'ils ne sont plus capables d'inventer leur propre vocabulaire (ce qui laisse planer un doute sur leur capacité d'inventer des histoires). Je tombe sur « *storyboard* » ! Et, pour faire bonne mesure, je découvre deux lignes plus loin la profession de l'artiste : « *storyboarder* » !

En anglais, le mot désigne la série de dessins exécutés à la demande de certains metteurs en scène pour visualiser (verbe emprunté – utilement pour une fois ! – vers 1880 à l'anglais *to visualize*, lui-même venu du français *visuel*) les images encore virtuelles de son futur film. Il existe même, paraît-il, des logiciels qui permettent à présent de se passer du dessinateur. Mais comment nommer cela en français ?

Une commission de terminologie a proposé *scénarimage*, équivalent cau-

tionné par le dictionnaire *Harrap's*. On pourrait éprouver la tentation de contracter le mot, trop long, d'allure trop « fabriquée » et qui évoque *arrimage*, en « scénimage », et pour ma part, j'y céderais volontiers. Va pour le « scénimage » (l'accent aigu indiquant bien que le mot tronqué n'est pas *scène*, mais *scénario*, ce qui permet de conserver à « scénimage » le genre adopté pour « *storyboard* »). Quant à l'auteur du scénimage (ou scénarimage, si l'on y tient), il semble qu'on n'ait pas ressenti la nécessité de le nommer. Comme il faut à tout prix épargner à nos oreilles le hideux « *storyboarder* », entre *bordel* et *transbordeur*, je propose tout simplement d'utiliser dans cette acception ultramoderne le vieux mot *imagier*, qui s'est écrit *Ymagier* au temps des enluminures. Qu'en pensent nos amis cinéastes, ceux du moins qui se battent pour qu'au rouleau compresseur mondial de l'audiovisuel américanisé résiste encore victorieusement un cinéma français ?

**Michel MOURLET**

---

NDLR : Au Festival Dumas, qui se déroule depuis quinze ans en octobre à Villers-Cotterêts, et dans le cadre de Lire en fête, a été représenté l'*Impromptu de Lucerne* de Michel Mourlet, avec Jacques Mougenot (Alexandre Dumas), Christian Baltauss (Chateaubriand), la mezzo-soprano Sylvie Oussenko et la pianiste Ismène de Dampierre. Inspiré de la rencontre en 1832 des deux écrivains momentanément réfugiés en Suisse – pour des motifs politiques opposés – ce court spectacle (une heure) associe dialogues et intermèdes chantés, extraits des *Nuits d'été* de Berlioz et Théophile Gautier.

# Trissotin pédagogue

Créés en 1989, les IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres) pervertissent la pédagogie depuis lors sous le couvert de la didactique (appelée aussi *pédagogisme*), « science » de la pédagogie substituée à l'art d'apprendre. Ils sont inspirés en cela par de véritables gourous, tel Philippe Mérieu, qui dirigea de juin 1998 à mai 2000 l'Institut national de recherche pédagogique. Selon lui, « nous faisons clairement et absolument le choix de la prééminence absolue du politique » ; à l'en croire, il faudrait que l'enfant « prenne peu à peu du pouvoir sur ses parents ». Deux constantes du totalitarisme de tous bords se retrouvent bien là : l'obsession du politique et la soustraction des enfants à l'influence (forcément néfaste) des parents, avec soumission des seconds aux premiers.

On sait les terribles ravages qu'une telle idéologie a causés dans notre Éducation nationale. Or, on se souvient aussi que malgré leur méfiance sur bien des points, les « hussards noirs de la République » et les Frères des écoles chrétiennes avaient du moins en commun la mystique de l'instruction. Ainsi, les uns et les autres ont-ils su enseigner la lecture et l'écriture à des générations d'enfants ; ils le faisaient humblement, simplement, efficacement, en se bornant à suivre le b-a, ba de la méthode syllabique. Lorsqu'on lit, par exemple, les lettres que des « poilus » écrivaient sur leurs genoux entre deux marmitages, on est frappé, ému non seulement par l'élévation d'âme et de pensée de ces jeunes hommes, mais aussi par leur facilité d'expression. Il y a cent ans, artisans, ouvriers et agriculteurs savaient écrire aussi bien que des nobles ou des bourgeois ; tournures de phrase, syntaxe, orthographe, calligraphie, tout était correct, et même élégant. Par contraste, il est cruel, mais nécessaire de rappeler quel niveau l'illettrisme scolaire atteint aujourd'hui – où à peu près 20 % des élèves entrant en 6<sup>e</sup> (les plus socialement défavorisés, comme par hasard) ne savent ni lire, ni écrire – et de souligner que les illuminés du pédagogisme, qui ont promu activement le fléau des méthodes globale ou semi-globale d'apprentissage de la lecture, portent la responsabilité presque exclusive de cet incommensurable désastre, dont une enquête internationale a témoigné en décembre 2007..

La pensée et la langue se nourrissent l'une de l'autre. Affamez l'une, et l'autre périra d'inanition. Organisez la décomposition de la seconde, et vous préparerez celle de la première. Le langage étant le support de la pensée, il importe, pour tuer celle-ci, de tuer d'abord celui-là. *Errare humanum est, perseverare diabolicum* : l'erreur colossale qui est à la base des méthodes globale et semi-globale est commise depuis trop longtemps et avec trop

d'acharnement pour n'être pas dictée par un dessein inavouable. Il est tellement plus facile, en effet, de mener un troupeau de moutons abrutis qu'un peuple composé d'individus capables d'exprimer leur pensée avec précision et de comprendre exactement celle d'autrui !

Outre la cuistrerie, la prétention et l'extrême nocivité du pouvoir pédagogue, il importe de dénoncer l'inénarrable charabia dont usent et abusent ces nouveaux Vadius pour faire frémir d'aise les nouvelles Philamintes et justifier leur mépris du *vulgum pecus*. Molière a mis dans la bouche de ses précieuses ridicules : « *Voiturez-nous ici les commodités de la conversation* » ; ce qui signifiait : « Apportez-nous des sièges ». Eh bien, les crânes d'œuf du pédagogisme ont trouvé le moyen de faire encore mieux et plus fort, mais sans rire et en ne provoquant qu'involontairement l'hilarité.

Par exemple, en langage ordinaire, on écrira : « Les élèves se détendent après la classe, le temps de jouer au ballon dans la cour de récréation ». Or, dans une circulaire de l'Éducation nationale (largement asservie, on le sait, au pédagogisme des IUFM), cela devient : « *Les potentiellement formés estompent leur accès au savoir, le temps d'utiliser un référent bondissant dans une aire non enseignante* ». « Ah, que cela est beau, pourra s'écrier le Bobo-Gentilhomme ! Adolescent, j'utilisais donc, sans le savoir, *un référent bondissant* dans une *aire non enseignante* ! » (Ou un *espace interstitiel de liberté*, au choix.) Avec un ravissement encore plus intense, notre jobard apprendra qu'il faisait non pas de banales rédactions, mais des *productions d'écrit*, et qu'il était non pas un vulgaire élève, mais un *potentiellement formé*, voire un *sujet apprenant*. Enfin, pour mettre le comble à sa jouissance intellectuelle, on lui révélera que s'il jouait au rugby étant jeune, il le faisait avec un *référent bondissant*, certes, mais *aléatoire*.

Ce prurit de la périphrase politiquement correcte peut atteindre des sommets tragi-comiques, comme le prouve encore le mini-glossaire suivant :

<i>Espace référentiel d'encadrement</i> :	salle de classe
<i>Espace réservé latéral gauche</i> :	marge de gauche
<i>Apprenant en état de fragilité pédagogique</i> :	cancre X
<i>Apprenant en déficit de motivation</i> :	cancre Y
<i>Apprenant en phase de repos intentionnel</i> :	cancre X ou Y roupillant près du radiateur
<i>Apprenant intensément créatif</i> :	bon élève
<i>Temps réglementaire de solidarité</i> :	récré (?)

Un tel galimatias, concentré spectaculaire de pédanterie volontairement absconse et de « jargonautisme » échevelé, est d'emploi courant chez les

destructeurs de l'intelligence que sont les IUFM, si bien étrillés par Jean-Paul Brighelli, normalien, agrégé de lettres modernes et professeur en classes préparatoires, dans son livre sainement polémique *La Fabrique du crétin* (Jean-Claude Gawsewitch Éditeur). (On trouvera le blogue de l'auteur à l'adresse internet <http://bonnetdane.midiblogs.com/>.) Soit dit en passant, s'il est vrai que « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement », force est de souligner que le déglingage de la pensée par celui de la langue affecte d'abord ses propres auteurs, ce qui n'est que justice.



Pour débarrasser l'enseignement des nuisibles qui ont fait de lui « la fabrique du crétin », il faut commencer par rendre au ridicule ses vertus mortifères du temps de Jean-Baptiste Poquelin. Il importe non moins de prêter main-forte aux enseignants de terrain qui contestent ouvertement ou ignorent en silence les oukases ubuesques du pédagogisme institutionnalisé. Car, comme le souligne Brighelli, les enseignants sont, avec les élèves, les premières victimes de la dictature des IUFM. Une enseignante en Seine-Saint-Denis se souvient ainsi que dans son IUFM « *un vague théâtral nous a demandé de ramper en chaussettes sur la moquette pour nous apprendre à nous mouvoir dans l'espace classe* ». On trouve donc de plus en plus d'enseignants pour entrer en résistance contre la dictature du pédagogisme. Entre autres multiples exemples, l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (numéro 3685 du 13 au 19 juillet 2007) cite celui-ci :

« *J'efface soigneusement le tableau quand je quitte ma classe pour qu'on ne voie pas trace de mon travail, je fais recouvrir de papier kraft les manuels avec lesquels mes élèves apprennent à lire.* » En 2003, Rachel Boutonnet, jeune maîtresse d'école, sortait de la clandestinité pour raconter son expérience d'institutrice obligée, pour le bien de ses élèves, d'appliquer des méthodes pédagogiques « *qui sont précisément celles que l'IUFM voue aux gémonies* ». Aujourd'hui membre de l'association Reconstruire l'école, elle se bat pour le retour à la méthode syllabique pour l'apprentissage de la lecture. (*Journal d'une institutrice clandestine*, Éditions Ramsay.) »



Tout espoir de sursaut n'est donc pas perdu, et c'est heureux, car si les enseignants baissaient unanimement les bras, ce seraient des générations de barbares, puis de sauvages qui surgiraient dans notre pays.

**François THOUVENIN**  
*Délégation d'Alsace*

# Gens de métier

Depuis qu'on a un mal de chien à trouver un couvreur pour remplacer les tuiles de sa maison, un peintre pour en badigeonner les volets, un plombier pour en raccorder les canalisations, depuis que l'artisan se fait rare et cher, le mot *artisan* connaît une nouvelle fortune et s'applique, comme un préfixe de majesté, devant le boulanger, le boucher, le charcutier... Acheter son pain chez un artisan-boulangier est beaucoup mieux que de se rendre dans l'échoppe d'un vulgaire boulanger.



Le mot *ouvrier* connaît à peu près le même sort. Depuis que ceux qu'on appelait naguère des « ouvriers » sont devenus des « agents de fabrication » ou sont couverts de titres encore plus magnifiques, on ne trouve plus d'ouvrier que le sommelier, le caviste, le cuisinier ou le pâtissier, surtout s'ils sont meilleurs ouvriers de France ou de Trifouilly-les-Oies. Le gâteau de l'ouvrier-pâtissier est beaucoup plus crémeux que celui du simple pâtissier ; le vin de l'ouvrier-sommelier beaucoup plus cher. On ne pourra bientôt plus se payer la fiole du manœuvre-caviste.

**Bernard LECONTE**

---

## Précisions\*

*Depuis l'origine, ouverte à tous ses membres, la revue de DLF se fait l'écho de toutes les études et opinions sur la langue française. Mais cette diversité ne doit pas conduire à des débats sans fin. Claude Gruaz nous a fait parvenir une réponse à l'article de Claude Duneton (DLF, n° 225, p. 44). Nous en publions deux extraits.*

*Ceux qui souhaiteraient poursuivre le débat peuvent toujours le faire en écrivant aux auteurs via le secrétariat de DLF.*

**J**E MAINTIENS que l'unité fonctionnelle fondamentale du système graphique du français est le graphème et non pas la lettre. La lettre sert à écrire le graphème<sup>1</sup>,

lequel peut être composé d'une ou de plusieurs lettres, ex. : *b, a, l* de *bal*, ou *eau* de *bateau*, etc. Stanislas Dehaene en donne la confirmation dans un ouvrage



récent<sup>2</sup> dont le contenu scientifique repose sur les dernières avancées en imagerie cérébrale. Il montre sans ambiguïté que « *notre cerveau ne s'arrête pas au niveau de la lettre, mais regroupe automatiquement ces dernières en graphèmes appropriés* » (p. 50). Cela étant rappelé, et j'espère bien compris cette fois, on se demande où l'on voit un quelconque sophisme dans le fait de dire qu'il y a *a* dans *pantoufle*, *pain* et *paupière* : il y a effectivement la lettre *a*, élément constitutif des graphèmes *an*, *ain* et *au* dans ces mots. Il me paraît peu discutable que le *a* n'a pas la même fonction dans *page*, dans *pantoufle*, dans *paupière* et dans *pain*. Je répète ce que je dis dans mon article : la lettre est l'unité du premier étage, le graphème celle du second étage. [...]

Loin de moi l'idée de soutenir que l'acquisition de l'orthographe lexicale se fonde uniquement sur la réflexion et que la personnalité de l'enseignant n'interviendrait pas. Mais quiconque s'intéresse un tant soit peu à la lecture et à l'écriture connaît, ou devrait connaître, le double cheminement allant de la lettre au mot et du mot à la lettre (oserais-je parler avec les psycholinguistes d'*assemblage* et d'*adressage* ?). S. Dehaene a souligné que si une méthode rigoureusement globale n'était pas envisageable, on ne saurait pas davantage retenir un modèle

linéaire « *où l'identification des lettres précéderait strictement leur combinaison en unités plus grandes* » (p. 80). Chaque enfant est différent, certains ont recours de façon privilégiée, mais non exclusive, à la voie phonologique, d'autres à la voie lexicale, représentées respectivement par des lobes temporaux et des lobes frontaux, mais pour tous « *les interactions entre lettres et mots fonctionnent dans les deux sens* » (p. 81). Ce qui répond aux capacités d'un enfant ne répondra pas à celles d'un autre et il n'y a pas une méthode unique, quelle qu'elle soit, qui puisse satisfaire à cette diversité. Et je maintiens que la réflexion a sa place dans tous les domaines de l'enseignement, y compris celui de l'acquisition de l'orthographe lexicale. Je soutiens qu'il faut souligner la part de logique qui existe effectivement dans notre orthographe, mais qu'il ne faut pas ignorer la part d'illogisme qui consiste à écrire *solution* et *discussion*, un *fabricant* et un *attaquant*, un *dortoir* et un *réfectoire*. Quelle belle logique qui fait écrire le féminin *foi* sans *e*, le masculin *foie* avec *e*, et le féminin singulier *la fois* sans *e* et avec un *s* ! Effectivement, il vaut mieux parfois éviter de trop réfléchir sur l'orthographe du pays de Descartes ! Une rationalisation, limitée, ne s'imposerait-elle pas ?

**Claude GRUAZ**

---

\* Cet article prend en compte les *Rectifications de l'orthographe de 1990*.

1. Pour une analyse plus complète : C. Gruaz, *Aspects du mot français* (L'Harmattan, 2005, particulièrement les parties II et III).

2. *Les Neurones de la lecture* (Odile Jacob, 2007, 478 p., 29 €).

# Abréviations « pas catholiques » ?

Chacun a dans l'esprit d'avoir été, un jour, confronté à des abréviations de plus en plus nombreuses et, aujourd'hui, de plus en plus hermétiques. Une petite histoire récente à ce sujet m'en rappela une autre, vieille de 50 ans.

Collégiens, nous allions deux par deux faire la lecture au vieil archiprêtre de la ville. Au moment de lire cette phrase « *le voilier quitta le port poussé par un vent de S-E...* », mon camarade interpréta à haute voix « par un vent de Son Éminence ». La cour des collèges étant un lieu privilégié de moquerie, il est inutile de préciser que cette erreur fit le tour de l'établissement.

Un demi-siècle plus tard, au téléphone pour un appel professionnel, après un passage obligé par un standard automatique, j'obtins une interlocutrice, postée devant son ordinateur, un

mer qu'elle « m'avait trouvé dans son fichier client » en terminant de vive voix par la ville « STA-VOLD » bien articulé. Je lui expliquai longuement que *ST* était l'abréviation de *Saint* comme saint Pierre, saint Paul, etc., et qu'il s'agissait de *Saint-Avold*. Je lui demandai ensuite une pièce de dépannage qu'elle me trouva dans l'inventaire de son agence régionale de « Saint-Rasbourg » (*sic*), toponyme fameux nommé ainsi avec beaucoup d'assurance. Ma fierté de constater que j'avais été compris dans ma première explication ne compensa pas la désolation et l'impuissance qui m'envahirent alors, sentiments contradictoires mais que doivent partager souvent beaucoup d'enseignants.

Trop de culture chrétienne avant, manque de culture chrétienne maintenant, ou simplement manque de bon sens ou de « jugeotte » (comme disait ma grand-mère) dans les deux cas ? À l'ère de l'écriture *Texto SMS*, on peut craindre le pire. Enfin, pour achever mon édification, le journal du lendemain m'apprenait que le président G. W. Bush avait appelé plusieurs fois le pape Benoît XVI « Monsieur » et je me suis demandé quelle abréviation il avait sur son papier ou à quelle culture il faisait référence. Alors, abréviations « catholiques » ou « pas catholiques » ? Je vous laisse le choix de la réponse.



casque sur la tête, panoplie actuelle de toute standardiste. Je lui déclinai mon identité, qu'elle compléta pour confir-

**Denis GUIARD**

# L'académie... de la Carpette anglaise sonne la charge contre Lagarde !

Dans une gare d'Austerlitz apaisée par la grève des cheminots, l'académie<sup>1</sup> de la Carpette anglaise s'est réunie, au buffet de la Gare, sous la présidence jupitérienne de Philippe de Saint Robert.

Elle a attribué, après de passionnantes explications de vote, au second tour de scrutin, le 9<sup>e</sup> prix de la Carpette anglaise à M<sup>me</sup> Christine Lagarde, ministre de l'Économie et des Finances, qui communique avec ses services en langue anglaise, par 8 voix contre 4 à M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Francophonie, qui a publiquement célébré les futurs bienfaits du protocole de Londres.

Et, afin de soutenir nos proches amis de la Suisse romande, le prix spécial à titre étranger a été décerné à la Police de Genève pour avoir diffusé une publicité intitulée « *United Police of Geneva* ».

Ces prix d'indignité linguistique expriment la détermination des associations de défense et de promotion du français<sup>2</sup>, du monde syndical et de personnalités indépendantes de s'opposer à l'anglomanie de l'économie française, du monde du travail, de l'administration. Ces prix permettent aussi d'exposer au grand public le nécessaire combat pour le maintien du français comme langue de communication nationale et internationale.

**Marc FAVRE d'ÉCHALLENS**

---

1. Liste des membres 2007 du jury de l'académie présidée par Philippe de Saint Robert : M<sup>mes</sup> Anne Cublier et Guillemette Mouren-Verret, MM. Raymond Besson, Paul-Marie Coûteaux, Jean-Loup Cuiziniér (représentant du monde syndical), Claude Duneton, Marc Favre d'Échallens, Yves Frémion, Dominique Noguez, Thierry Priestley et Albert Salon.

2. Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française, Avenir de la langue française, Cercle littéraire des écrivains cheminots, Défense de la langue française et Le Droit de comprendre.

NDLR : Comme chaque année, le communiqué diffusé par l'AFP (25 novembre) a été rapidement et largement repris dans les médias (presse écrite et radio).

# Concours de La Rapière d'or 2008

Ce concours est organisé pour vous, lecteurs de la revue.

Les candidats enverront leurs réponses à :

**Madame A.-M. Lathière, 166, avenue du Maine, 75014 Paris.**

La date limite est fixée au **11 février 2008**.

Le lauréat sera invité au déjeuner d'été organisé par DLF,  
au cours duquel il sera fêté et récompensé.

**I.** Tous les noms qui figurent ci-dessous commencent par une minuscule. Rétablissez les majuscules lorsqu'elles sont nécessaires et justifiez votre décision :

le discobole de myron – le vent vient de l'ouest – les départements de l'ouest – monsieur le président – le président de l'assemblée nationale – mars était considéré comme l'ancêtre des romains – il est né dans les derniers jours de mars.

**II.** Le préfixe qui se présente sous la forme **re-**, **r-**, **res-**, **ra-** peut avoir différents sens, le plus fréquent étant la répétition. Donnez d'autres valeurs de ce préfixe et réunissez le plus grand nombre de mots susceptibles de les illustrer.

**III.** Complétez les phrases suivantes à l'aide des indéfinis **quel...** **que** et **quelque**. Vous indiquerez à chaque fois si **quelque** est adjectif ou adverbe.

1. .... plaisant que soit ce lieu, il risque d'être sinistre en hiver.

2. Il occupe tous les postes, ..... ils soient.

3. .... inconvénients que présente la situation, vous vous y habituerez.

4. .... lourds inconvénients que présente la situation, vous vous y habituerez.

5. .... lourds que soient les inconvénients que présente la situation, vous vous y habituerez.

6. .... rapidement que vous alliez, vous n'arriverez pas à l'heure.

7. .... lourdes que soient ces phrases, on en trouve de semblables sous la plume de grands écrivains.

**IV.** Dans cette phrase extraite du roman de Flaubert *Madame Bovary*, les mots soulignés sont des synonymes ou des périphrases qui remplacent les termes employés par l'auteur. En rétablissant le mot propre, vous retrouverez la phrase qui figure dans un portrait de Charles Bovary :

« Le langage de Charles était sans relief comme un espace réservé aux piétons dans une rue, et les opinions de tout le monde y marchaient en colonne dans leur vêtement habituel. »

**V.** Vous introduirez, dans un **discours électoral** de votre composition, les substantifs suivants, complétés par un des adjectifs proposés :

**Liste des noms** : la France, la volonté, le dévouement, les promesses, le travail, les pertes, les critiques, l'abandon, l'ardeur.

**Liste des adjectifs** : irréductible, irresponsable, irrecevable, irrémissible, irrésistible, irréparable, irréprochable, irrécusable, irremplaçable.

(Cet exercice de rhétorique ne saurait donner lieu ni à une propagande en faveur d'un parti ou d'un homme ni à une critique à leur rencontre.)

---

---

## Dix mots de trois lettres

1. Parfois associé à une corde.
2. Décontenancé par une question.
3. Souligne une citation.
4. Incise et retourne.
5. Pur jus et quintessence.

\* \* \* \* \*

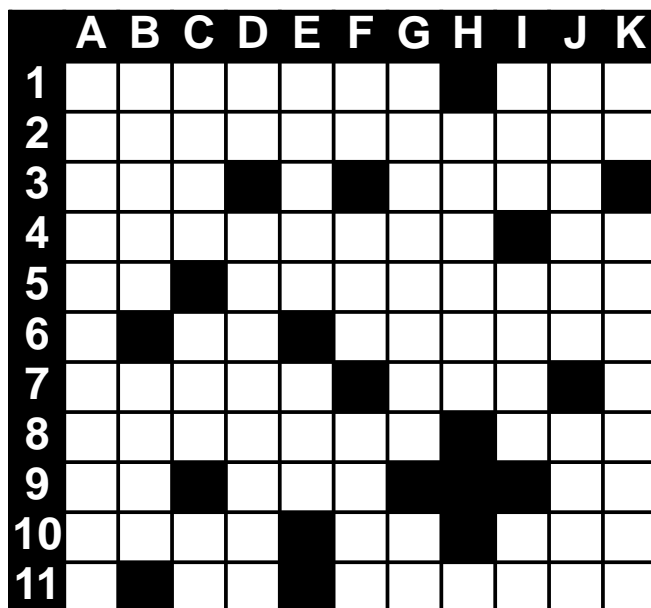
1. Concerne un métal et des pêcheurs.
2. Peut qualifier un prix.
3. Sa blancheur est approximative.
4. Transmise par voie sexuelle, elle est affectée d'une mortalité à 100 %.
5. Précise un itinéraire.

**Pierre DELAVEAU**

---

Solutions à la page V.

# Les mots croisés de Melchior



## Horizontalement :

1. Il nous a écrit ses mémoires. Le temps des moissons.
2. Tachkent en est la perle
3. Un roi qui s'intéressait bien à ses finances. Efforçons-nous de ne pas en manquer.
4. Mettre encore une fois ses pendules bien à l'heure (familier). Ouvrier un peu spécialisé.
5. Un aristocrate l'est. Ne doivent pas s'endormir.
6. Fausse île. En avoir une dans sa poche risque de la déformer.
7. Rivière de Moret. Permet d'aller partout en se couvrant souvent de boue.
8. La professeure des écoles veut-elle qu'on lui ajoute aussi un *e* ? Double chevalier.
9. Ville engloutie la tête en bas. Le moyen n'est pas celui des lumières. En mémoire.
10. Dans un imbroglio, voiture de location. À Nantes, c'est un lieu unique. Moitié de tambour d'Owerri.
11. Pronom qui peut être neutre. Il brille et nous trompe.

## Verticalement :

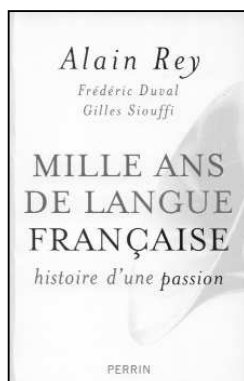
- A. Paul Camus en était un.
- B. Négrepont. On en fait des camées.
- C. Mallarmé l'a chanté. Il ne faut pas jouer avec ceux du veau. Gonflement des gaines tendineuses.
- D. Remarque. Attention, un coup maladroit peut déclencher la guerre !
- E. Grec qui fait le poirier. Plaqué sur les voitures de ceux qui se sont sacrifiés pour nous.
- F. Renversé, au sol, pour de bon. Phonétiquement, patrie de Faidherbe et de Lalo. Au pluriel, marque de similitude.
- G. Historien padouan qui a perdu son trait d'union. *C* pour les Anglais.
- H. Belle ville ancienne où l'on peut humer le cèpe et le foie gras.
- I. À vous d'imaginer la suite. Maison princière dont le dernier chef fut François V. ...Ratata.
- J. Faisons-le sans regarder, d'une main prudente ! Eus l'audace.
- K. Précède une année passée. Retiennent les côtes.

Solution dans le prochain numéro.

# *Mille ans de langue française*

## *Histoire d'une passion*

*Cet ouvrage d'Alain Rey, Frédéric Duval et Gilles Siouffi a été publié chez Perrin, en 2007 (1 472 p., 29,80 €). Anne-Marie Lathière l'a lu pour vous et a suggéré de publier son analyse en deux fois.*



Il serait présomptueux de prétendre rendre compte d'une œuvre d'une telle ampleur dans son intégralité. J'ai donc choisi de dégager ce que je crois être l'orientation générale

de l'ouvrage et d'illustrer, par quelques faits marquants, les processus qui ont présidé à la formation et à l'évolution de la langue française.

Le sous-titre de cette œuvre imposante, pourvue d'une bibliographie, de cartes et d'index, peut s'entendre de deux façons : la passion que les Français ont ressentie, au cours des siècles, pour leur langue, et qui les conduirait à la croire menacée au-delà du raisonnable par les apports étrangers ; et, en marge de l'exercice purement descriptif du linguiste, la passion des auteurs pour une langue dont les caractéristiques sont, tout au long de sa formation et de son évolution, **la mixité et la dépendance envers les événements politiques.**

En effet, à chaque fois que se produit une invasion, un phénomène de mixité, un triple processus intervient. Dans un premier temps, la langue des autoch-

tones souffre de « créolisation », de « babélisation », imposées par l'envahisseur, ou même de quasi-extinction. Puis le niveau culturel du pays s'effondre peu à peu. Enfin, une langue se forme au service d'une culture nouvelle. Telle est la théorie résolument optimiste qu'illustre cette histoire de la langue française.

C'est ainsi que les parlers primitifs de la Gaule ont été enrichis par des invasions successives jusqu'à l'arrivée décisive du **latin** et la romanisation de la Gaule au 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Mais la langue des conquérants, qui s'est substituée au gaulois et a imposé une nouvelle culture, s'est « créolisée » à son tour en absorbant le langage des vaincus, puis celui des envahisseurs « barbares », entre le v<sup>e</sup> et le ix<sup>e</sup> siècle. Après les invasions barbares, on note un effondrement de la culture gallo-romaine, et l'usage oral d'un « latin d'illettrés », qui se distingue du « latin des hommes cultivés ». Celui-ci n'est plus le latin de l'âge classique, mais en garde en partie les structures. La réforme carolingienne, confiée par Charlemagne à Alcuin, entérine cette dualité. C'est ce latin de la réforme carolingienne, langue écrite de

l'Occident chrétien, que l'on appelle « latin médiéval ». Le latin parlé des « illettrés », mêlé de termes dialectaux, et qualifié de **roman**, devient la langue vernaculaire du nord du pays. Mais il est concurrencé par des dialectes,

comme l'occitan, ou par des patois, comme le picard. Souvent mêlée de latin médiéval, la langue vernaculaire donne peu à peu naissance à une culture, à travers des genres littéraires comme les chansons de geste.

\* \* \*

Le processus d'édification de la langue se poursuit au XVI<sup>e</sup> siècle, qui connaît « une constante tension à l'égard du latin », langue du savoir et de l'Église. La Réforme remet en cause le latin des clercs : Érasme demande que les textes sacrés soient traduits. De son côté, le pouvoir séculier s'affirme et manifeste son désir de s'affranchir du latin : l'ordonnance de Villers-Cotterêts, promulguée en 1539 par François I<sup>er</sup>, stipule que les actes judiciaires seront désormais rédigés en français. Les humanistes enfin, qui méprisent le latin médiéval, prétendent redécouvrir les textes anciens et les traduire.

C'est alors que se produisit, sur les ruines du latin médiéval, une nouvelle invasion du latin, pacifique cette fois :

du fait de la pauvreté de la langue française, on fabriqua des mots nouveaux calqués sur les mots latins afin de les traduire. Une littérature française, qui utilisait une langue « relatinisée » et orthographiée d'après l'étymologie latine apparut, défendue et illustrée par le groupe de la Pléiade. Les premières grammaires vinrent codifier une langue encore partagée entre de nombreux dialectes et patois, mais qui s'était enrichie au contact du latin, du grec dans une moindre mesure, et de langues vernaculaires, comme l'italien et l'espagnol, que les alliances, les conflits, la venue d'artistes étrangers, avaient fait connaître à la France.

\* \* \*

Dorénavant le XVII<sup>e</sup> siècle, dans un mouvement unificateur, va s'employer à purger la langue des dialectes et des patois. Il va établir des **règles** pour définir une grammaire, une versification, des genres littéraires, il va préciser le lexique – l'**usage** fait l'objet de discussions et se voit opposer la **norme** –, il va enfin imposer une **orthographe**, rendue nécessaire depuis

que les textes sont imprimés. Les travaux et les querelles des théoriciens, la création de l'Académie en 1635, témoignent de préoccupations qui se traduisent, dans le domaine de la politique, par le durcissement d'une monarchie absolue et centralisatrice. Deux phénomènes méritent cependant d'être signalés :  
– La communauté savante européenne



commence à utiliser les langues vernaculaires : Newton passe du latin à l'anglais, et le 24<sup>e</sup> statut de l'Académie française précise que celle-ci doit rendre la langue « *capable de traiter des arts et des sciences* ». Mais une langue néo-latine et néo-grecque est créée pour rendre accessibles à tous les savants les nouvelles théories physiques, afin de permettre une diffusion universelle du savoir.

– Les conquêtes coloniales assurent, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, l'expansion du français à l'étranger. On voit alors se reproduire le processus observé lors des invasions subies par la Gaule, puis par le royaume des Francs : la langue française, introduite en Louisiane, au Canada, dans les Îles, se « créolise » à son tour, et il en résulte des idiomes (le français-cajun en Louisiane par exemple), qui donneront naissance à de nouvelles cultures.

\* \* \*

« *Qu'est-ce qui a rendu la langue française langue universelle de l'Europe ?* » Telle est la question que met au concours, en 1782, l'Académie de Berlin. En effet, le français fait l'objet, au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un véritable engouement dans les cours européennes et dans les milieux cultivés des pays étrangers. Et cependant, l'influence de l'anglais s'étend lorsque la révolution de 1789 fait naître des sentiments antifrançais dans certains pays étrangers, et lorsque le nouveau régime emprunte à l'anglais de nombreux termes pour désigner des réalités politiques et institutionnelles qui avaient suscité l'intérêt des penseurs. Cependant, si l'on excepte le mot *club*, qui connut le succès que l'on sait, ces mots venus de l'anglais sont « naturalisés », adaptés à la langue française. Un pamphlétaire anonyme

proteste : « On s'organise, on fait des motions, on rédige des adresses. » D'autres termes comme ceux de *préfet* (1793) ou de *consul* (1799), témoignent de l'admiration des révolutionnaires pour l'Antiquité, tandis que celui de *révolution*, emprunté à la cosmogonie, rappelle le goût du XVIII<sup>e</sup> siècle pour la science. En outre, soucieux d'unir les citoyens autour du nouveau régime, le gouvernement révolutionnaire continua la politique centralisatrice de la monarchie. Une loi du 2 thermidor an II, abolie par la suite, ordonnait que tout acte fût rédigé en français : le latin, les dialectes et les patois semblaient définitivement condamnés, bien que le latin gardât une place prépondérante dans l'enseignement. Cette politique fut aussi celle du XIX<sup>e</sup> siècle. (*À suivre.*)

**Anne-Marie LATHIÈRE**

---

NDLR : A.-M. Lathière est maître de conférences honoraire à l'université de Poitiers.

# LE FRANÇAIS POUR UN LINGUISTE

## ALAIN BENTOLILA



M. Alain Bentolila entouré de M<sup>me</sup> Claire Goyer, présidente de la délégation de Bruxelles-Europe, et de M<sup>me</sup> Claudie Beaujeu, membre des comités de lecture et de rédaction de la revue.

*Invité d'honneur de DLF le 16 octobre (voir p. II), Alain Bentolila a montré à quel point il était et reste engagé dans la lutte contre l'insécurité linguistique et l'illettrisme.*

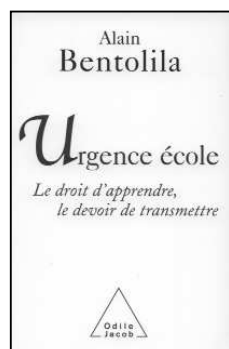
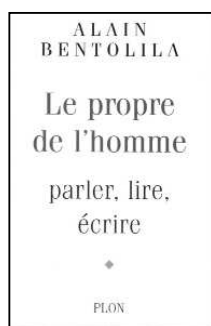
*Pour lui, la plus ou moins grande capacité d'apprendre à lire et à écrire est fonction du vocabulaire acquis avant l'entrée au cours préparatoire. Cet extrait de son récent ouvrage, Le Verbe contre la barbarie\* (p. 90), démontre que le système alphabétique du français favorise cette acquisition.*

Le français écrit est un système alphabétique ; cela signifie qu'entre les lettres et groupes de lettres et les sons qui leur correspondent il existe des relations de régularité qui permettent dans plus de 80 % des cas d'identifier le son que sous-tend chaque lettre ou groupe de lettres. En français, maîtriser les liens entre lettres et sons permet donc à l'élève de reconstituer l'image phonique du mot avec une grande sécurité. L'espagnol ou l'italien sont des langues encore plus simples puisque

---

\* Odile Jacob, 2007 (208 p., 21,90 €).

près de 95 % des lettres ont une correspondance claire avec un son. En revanche, l'anglais est moins transparent puisque plus de 40 % des graphies n'ont pas de relations prévisibles avec les sons. La « traduction » de lettres en sons donne, grâce à la nature alphabétique du français, la possibilité d'interroger son « dictionnaire mental oral » ; celui-là même qui permet à un enfant de 6 ans de comprendre les mots quand on lui parle.



**Alain Bentolila**, linguiste, universitaire, né le 21 avril 1949 à Relizane (Algérie).

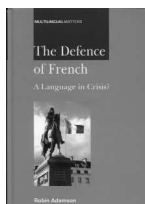
Diplômes : maîtrise d'anglais, doctorat de linguistique, doctorat ès lettres, habilitation à diriger des recherches.

Carrière : professeur d'anglais à Châteauroux (1967-70) ; à l'université Paris V-René-Descartes : assistant (1970-72), maître-assistant (1972-82), directeur de la formation continue (1975-85), professeur des universités (1982) ; responsable des campagnes d'alphabétisation en Haïti et en Équateur (1974-82), conseiller auprès du président des éditions Nathan (depuis 1983), chargé de mission sur l'illettrisme par le président de la République (1995), directeur des recherches sur l'illettrisme en France (1995), directeur-fondateur du Réseau des observatoires de la lecture (depuis 1995), directeur du site Télé Formation Lecture (depuis 2001), conseiller scientifique du programme des écoles rurales au Maroc et au Sénégal (depuis 1998), conseiller scientifique de l'Observatoire national de la lecture (ONL) (depuis 1995), de l'Agence de lutte contre l'illettrisme (depuis 2001), directeur scientifique du campus numérique Echill (Lutte contre l'échec scolaire et l'illettrisme) (2001) ; administrateur de la Fondation BMCEbank (depuis 1999), vice-président de la Fondation des caisses d'épargne (depuis 2000).

Œuvres : *Dictionnaire du créole d'Haïti* (1984), *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier* (1996, Grand prix de l'Académie française 1996), *Le Propre de l'homme : parler, lire et écrire* (2000), *Tout sur l'école* (2004), *Le Verbe contre la barbarie* et *Urgence école* (2007).

Décorations : chevalier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques et des Arts et des Lettres.

Distinction : Docteur honoris causa de l'université catholique de Paris (2000).



## THE DEFENCE OF FRENCH A LANGUAGE IN CRISIS ?

de **Robin Adamson**

Que ce livre de langue anglaise ne décourage pas le lecteur ! Robin Adamson, professeur d'université en Australie, officier des Palmes académiques, avoue une « *longue liaison amoureuse* » avec le français. Elle nous livre une réflexion intelligente sur l'origine de notre langue, et sur ses rapports avec le pouvoir, marqués par de grandes dates : ordonnance de Villers-Cotterêts, création de l'Académie française, Révolution de 1789 qui impose le français comme langue nationale, comprise et parlée par tous les citoyens (Barère et l'abbé Grégoire partent en guerre contre les patois). Citons encore, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence des lycées créés en 1807 par Napoléon, de l'école primaire (« *une école pour une commune, une École normale par département* »), des Alliances françaises et au XX<sup>e</sup> siècle l'action de la Francophonie. Une langue en crise ?, s'interroge l'auteur.

Après avoir présenté les politiques linguistiques d'autres pays européens (Italie, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni) et noté au passage le caractère singulier de la loi Toubon, Robin Adamson en arrive à la conclusion que le français « *n'est pas un être fragile* » : il n'a pas cessé d'évoluer depuis François I<sup>er</sup>, et, aussi longtemps qu'il pourra s'adapter avec souplesse et créativité aux changements dont les usagers ont besoin, il ne mourra pas.

Ajoutons que chaque chapitre offre des tableaux très complets : liste des groupements professionnels, des organisations non gouvernementales, structures administratives de la Francophonie, dates de ses sommets... ainsi que la liste de tous les sigles employés. Enfin, de nombreuses notes rédigées en français facilitent la compréhension de l'ensemble de l'ouvrage.

**Corinne MALLARMÉ**

*Multilingual Matters*, 2007,  
200 p., .29,56 £ sur le site de l'éditeur.



## MAIN BASSE SUR...

LA LANGUE FRANÇAISE

de **Paul-André Maur**

Préface de Paul-Marie Coûteaux

Voici un petit ouvrage... par les dimensions, mais dont la valeur ne se mesure pas heureusement au nombre des pages. C'est le diagnostic d'une personnalité qui a examiné avec soin et scrupule l'état de la langue française. Notre langue n'est pas en bonne santé. « *La vulgarité et même la grossièreté sapent le bon goût français ; la syntaxe la plus relâchée sévit en particulier dans le domaine de la publicité.* » La féminisation imbécile des noms de fonction, « *l'idéologie qui préside au retour du tutoiement sans-culotte* » jusque dans la liturgie, les méthodes d'enseignement qui ne produisent pas seulement des analphabètes, mais aussi des dyslexiques s'ajoutent au déclin de la famille, à la prédominance de la télévision et à une

pédagogie saturée d'idéologie pour fragiliser notre langue. Auteur de ce constat, Paul-André Maur ne veut pas être complètement désespérant et rassemble quelques raisons d'espérer, quelques balises pour un chemin de résurrection. Quand le mal est dénoncé, il est plus facile d'y remédier. À ces pages lumineuses et essentielles par leur précision et par leur sévérité, mais aussi revigorantes, Paul-Marie Coûteaux donne une préface dans laquelle il affirme justement : « *... la question n'est pas tant l'abandon de la langue par les Français que l'abandon d'eux-mêmes en tant qu'ils sont français.* »

**Jacques DHAUSSY**

Via Romana, « *Gladius* » (5, rue du Maréchal-Joffre, 78000 Versailles), 2007, 74 p., 10 €



## LA DÉBÂCLE DE L'ÉCOLE

UNE TRAGÉDIE INCOMPRISE

présentée par

**Laurent Lafforgue  
et Liliane Lurçat**

Ce livre – remarquable et terrible – regroupe les témoignages et les analyses de spécialistes et d'une trentaine de professeurs qui couvrent la totalité du champ de l'enseignement, depuis l'école primaire jusqu'aux plus hautes études supérieures. Il décrit avec une précision clinique la situation catastrophique où nous sommes arrivés et l'importance fondamentale de l'enseignement du français. La régression est telle qu'un très grand mathématicien comme

Laurent Lafforgue, lauréat de la médaille Fields, déclare même que « *le défaut de maîtrise de leur propre langue hypothèque de plus en plus l'enseignement des sciences* ». La comparaison avec le système éducatif que nous avons il y a encore trente ans et les pratiques de certains de nos voisins mettent en lumière ce travail de destruction aux si lourdes conséquences. Ce constat dramatique se termine sur une note d'espérance : nous savons ce qu'il faut faire et comment faire.

G. M.-V.

François-Xavier de Guibert, 2007, 248 p., 22 €



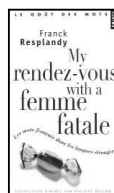
**LE MAUVAIS TOUR DE BABEL**  
PÉRÉGRINATIONS LUDIQUES AU  
ROYAUME DES MOTS  
de **Bernie de Tours**  
préface de  
**Jacqueline de Romilly**,  
de l'Académie française

Le livre de notre ami Bernie de Tours est une véritable gourmandise. Entre dictionnaire et encyclopédie, c'est un ouvrage où le lecteur découvre tout sur les mots, leur origine, leur sens dans différentes langues et les expressions construites autour d'eux. La passion de Bernie pour la langue française, et pour toutes les langues, est communicative. Dans une première partie analytique, il nous fait découvrir les familles linguistiques, les phénomènes étymologiques et autres « curiosités linguistiques ». La seconde partie, présentée comme un dictionnaire des mots essentiels, est un bonheur de lecture et un enrichissement

permanent. On y apprend, par exemple, que la désinvolture est au fond un mélange de « savoir-faire » et de « dévergondage », ou que le mot *kitsch* vient d'un verbe allemand, qui signifie « *rafistoler ce qui est ringard pour en faciliter la vente* ».

G. M.-V.

Scali, 2007, 608 p., 29 €



**MY RENDEZ-VOUS  
WITH A FEMME FATALE**  
LES MOTS FRANÇAIS DANS LES  
LANGUES ÉTRANGÈRES

de **Franck Resplandy**

Bien sûr le français continue d'adopter beaucoup de mots venant de langues étrangères, et pas toujours à bon escient... Mais les autres également nous font nombre d'emprunts, quelquefois méconnaissables d'ailleurs, et nous devons nous en réjouir. Une *affaire* aux États-Unis est une relation amoureuse, qui, en Italie, se déroule dans une *garçonnière*, où mieux vaut ne pas coucher dans un *étui* allemand, même couvert d'un gros *plumeau*. En Angleterre, il fait bon demeurer au bout d'un *cul-de-sac*, et vous pouvez vous régaler d'une savoureuse *casseroles*. Mais allez-vous deviner le sens d'un *palefrenier* néerlandais, d'un *fédora* étatsunien, d'une *sharmoutah* égyptienne, d'un *farmazon* russe ?

Nicole VALLÉE

Points, « *Le goût des mots* », 2007, 286 p., 7 €



**QUAND LA RAISON N'A PLUS RAISON**  
LES MOTS DE LA BÊTISE À LA FOLIE

de **Jean-Paul Colin**

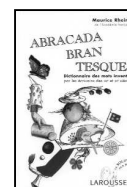
Recueil des mots français « *propres à désigner les égarements de l'esprit* », ce livre a le mérite de n'utiliser que des citations de première main et de ne pas reprendre les textes exploités par le *Dictionnaire de l'argot* (déjà deux fois réédité depuis 1990) du même auteur. *Bécasse* et *bêta* (qui en reste à la deuxième lettre de l'alphabet grec), *godiche* et *gogol* (mot apparenté autant à *gogo* qu'à *mongolien* et favorisé par le chanteur de rock alternatif français « Gogol 1<sup>er</sup> », auteur de l'album *Vite avant la saisie* en 1982), *truffe* et *veau* n'auront plus de secrets pour vous ! Quant au terme *quoniam bonus*, signalé comme « mystérieux », il provient du psaume 107 : « *Confitemini Domino, quoniam bonus, / Quoniam in sæculum misericordia ejus.* », que Marot traduisit, à l'instigation de François I<sup>er</sup> : « *Donnez au Seigneur gloire, / Il est doux, et clement, / Et sa bonté notoyre / Dure éternellement.* » Le terme possède deux sens principaux. Érotique, il désigne par rencontre phonétique le sexe féminin [con] – la Kabbale invoque par le psaume 107 le 68<sup>e</sup> génie, spécialiste de la fécondité... *Quoniam bonus* peut aussi désigner quelqu'un de stupide, par exemple chez les frères Goncourt, dans *Les Hommes de lettres* (1860, chap. LXXVIII : « *Voyons, qu'est-ce qu'il te faut ?... Qu'est-ce qu'il y a pour ton service : et ne fais pas ton quoniam*

*bonus... »). Nerval, dans Angélique, cite une chanson provinciale (5<sup>e</sup> lettre : « Suite de l'histoire de la grand'tante de l'abbé de Bucquoy ») qui utilise l'expression en un autre sens. « On lui a demandé : / Où est votre congé ? / – Le congé que j'ai pris, / Il est sous mes souliers ! / La réponse est jolie. Mais le refrain est terrible : Spiritus sanctus, / Quoniam bonus ! Ce qui indique suffisamment que le soldat n'a pas bien fini... » On le constate : la langue argotique n'a pas fini de nous surprendre. Ses chemins s'égarer parfois, même quand elle prétend jeter*

l'opprobre sur des gens fous et stupides.

**Romain Vaissermann**

*Lambert-Lucas, 2006, 258 p., 24 €*



**ABRACADABRANTESQUE**

DICTIONNAIRE DES MOTS INVENTÉS  
PAR LES ÉCRIVAINS  
DES XIX<sup>E</sup> ET XX<sup>E</sup> SIÈCLES

de **Maurice Rheims.**

C'est bel et bien au « Cœur volé » de Rimbaud qu'un président a emprunté le mot délicieux pris pour titre de cet ouvrage. Et vous allez en découvrir une foule d'autres, qui vous permet-

tront d'étonner, intriguer, amuser, voire indigner votre entourage. De *berlu* à *fosseleux*, de *criticule* à *orphanité*, de *graffouillage* à *pudivondieuserie*, ils s'y sont tous mis, Aragon..., Chateaubriand..., Baudelaire..., Giono..., Queneau... pour nous *frivoliser*, nous *printanner* et même nous *walpurgiser*.

N. V.

*Larousse, « Le souffle des mots », 2004, 360 p., 9,90 €*

**À signaler :**

- *Mauvaise langue*, de Cécile Ladjali (Seuil, « Non conforme », 2007, 192 p., 16 €), ouvrage auquel le jury Femina vient de décerner le « Prix pour la défense de la langue française » (*sic*).
- *La Grammaire en s'amusant*, de Patrick Rambaud (Grasset, 2007, 194 p., 11,90 €)
- *Le français mal-t-à-propos*, de Pierre Merle (L'Archipel, 2007, 264 p., 17,95 €).
- *Secrets des expressions françaises*, de Colette Guillemard (Bartillat, 2007, 530 p., 25 €).
- *Le Pourquoi des choses. T. II. Origine des mots, expressions et usages curieux*, d'Anne Pouget (Le Cherche midi, 2007, 128 p., 4 €).
- *Apprendre à lire. La querelle des méthodes*, de Geneviève Krick, Janine Reichstadt et Jean-Pierre Terrail (Gallimard, « Le débat », 2007, 144 p., 13,50 €).
- *Orthographe : à qui la faute ?*, de Danièle Manesse et Danièle Cogis (ESF éditeur, 2007, 256 p., 19,90 €).
- *La Querelle de l'école*, sous la direction d'Alain Finkielkraut (Stock/Panama, 2007, 240 p., 17,50 €).
- *Parlez-vous québécois ?*, de Claire Armange (Éditions d'Orbestier, 2007, 168 p., 9,50 €).
- Aux éditions Points, dans la collection « Le goût des mots », en 2007 :
  - *L'Art de la ponctuation. Le point, la virgule et autres signes fort utiles*, d'Olivier Houdart et Sylvie Prioul (224 p., 6,50 €).
  - *Les carottes sont jetées. Quand les expressions perdent la boule*, d'Olivier Marchon (128 p., 5 €).
  - *Les Chaussettes de l'archiduchesse. Et autres défis de la prononciation*, de Julos Beaucarne, avec la participation de Pierre Jaskarzec (160 p., 5,50 €).
  - *Chihuahua, zébu et Cie. L'étonnante histoire des noms d'animaux*, d'Henriette Walter et Pierre Avenas (322 p., 7 €).
  - *Dans les bras de Morphée. Histoire des expressions nées de la mythologie*, d'Isabelle Korda (192 p., 6 €).
  - *Parlez-vous la langue de bois ? Petit traité de manipulation à l'usage des innocents*, de Martine Chosson (256 p., 6,50 €).
- *Dictionnaire étymologique*, de Raymond Jacquenod (Éditions de la Seine, 2006, 704 p., 3 €).
- *Petite grammaire française, avec exercices corrigés*, d'Ève-Marie Halba (Ellipses, 2002, 176 p., 7,50 €).